



Les étudiantes et étudiants de la HES-SO

Formation et situation socio- économique

Publication du Rectorat de la HES-SO

Données : Enquête nationale Situation sociale et économique
des étudiants, OFS, 2013

Rédaction Elisabeth Guélat Bigler
 Patrizia Simeone
 Samuel Budde
 Laurent Dutoit

Mars 2015



TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction : Enquête OFS 2013 « Situation sociale et économique des étudiant-e-s »	07
1.1.	Buts du rapport	07
1.2.	Partenariat HES-SO / OFS	07
1.3.	Contexte de l'enquête, périmètre et déroulement	07
2.	Les étudiant-e-s et leur formation	08
2.1.	Population estudiantine HES-SO 2012 : quelques données démographiques	08
2.2.	Choix de la formation par rapport au niveau de formation des parents	08
2.3.	Motivation quant au choix de la formation	10
2.4.	Motivation quant au choix de l'établissement de formation	13
2.5.	Motivation quant au choix de la forme d'études (mode d'enseignement)	15
2.6.	Mobilité	16
2.6.a.	Mobilité réelle et envie de mobilité en Suisse et à l'étranger, crédits ECTS obtenus	16
2.6.b.	Éléments qui ont empêché la mobilité	17
2.6.c.	Financement du dernier séjour d'études à l'étranger	17
2.7.	Satisfaction conditions d'études, conditions de logement, vie sociale	17
3.	La situation socio-économique des étudiant-e-s	21
3.1.	Activités rémunérées pendant les études	21
3.1.a.	Activité rémunérée et études : une réalité !	21
3.1.b.	Motivations des étudiant-e-s à exercer une activité rémunérée	23
3.1.c.	Conséquences sur les études	24
3.1.d.	Pour quelles raisons ne pas avoir exercé d'activité rémunérée	25
3.2.	Bourses et prêts	25
3.2.a.	Pourcentage d'étudiant-e-s qui touchent un prêt ou une bourse	25
3.2.b.	Raisons de refus de prêt / bourse et conséquences	26
3.3.	Charges de travail, études et activités professionnelles	27
3.3.a.	Semaine type de l'étudiant-e	28
3.4.	Conséquences de la prise en charge des enfants	29
3.5.	Santé, handicap et soutien	29
4.	Conclusion	30
5.	Notes explicatives	30

RÉSUMÉ

L'enquête 2013 OFS, à laquelle la HES-SO a collaboré étroitement pour la deuxième fois, a notamment fait ressortir les principaux points suivants :

Choix du domaine d'études et de l'établissement de formation

Ce sujet avait déjà fait l'objet d'analyses en 2009. Par rapport à la précédente enquête, nous avons pu observer que les étudiants accordent plus d'importance à l'amélioration des chances de revenu ainsi qu'à l'augmentation des chances sur le marché de l'emploi, particulièrement dans les domaines Santé et Travail social.

Les étudiantes et étudiants des domaines artistiques accordent une importance particulière à l'intérêt pour le domaine d'études. Etonnamment, l'importance de ce critère de choix a toutefois un peu diminué pour tous les domaines par rapport à 2009. Il en va de même de la réalisation d'une aspiration professionnelle, et cela pour tous les domaines à l'exception du domaine Musique et Arts de la scène, qui conforte ainsi l'importance accordée à cette motivation. Par contre, le fait de pouvoir « diminuer le coût des études » a fortement gagné en importance dans tous les domaines.

Quant au choix de l'établissement de formation, les étudiantes et étudiants fondent leur choix principalement sur la réputation, que ce soit de la haute école ou de la branche d'études dans cette haute école, ainsi que sur la qualité d'encadrement.

Choix de la formation par rapport au niveau de formation des parents

A la HES-SO, 34% des étudiantes et étudiants ont au moins un des deux parents titulaire d'un diplôme d'une haute école, ce taux est inchangé par rapport à 2009. Ce dernier est globalement de 32% dans les HES suisses et de 29% dans les HEP, alors qu'il passe à 52% pour les HEU. Le rôle « d'ascenseur social » des HES se vérifie donc dans les résultats de l'enquête. Dans la même idée, pour la HES-SO, le taux de parents sans formation post-obligatoire est relativement élevé pour les étudiants en emploi et temps partiel (15%).

Motivations des étudiant-e-s quant au choix de la forme d'études (mode d'enseignement)

Le choix de la forme d'études à temps partiel ou en emploi découle plutôt d'un choix personnel que d'une obligation, qu'elle soit professionnelle ou familiale. Toutefois, cette conclusion doit être nuancée par le fait que l'aspect financier n'est pas abordé dans cette étude.

Mobilité

D'une manière globale, la HES-SO est encore loin de l'objectif européen d'une mobilité de 20% d'une volée. En effet, seulement 10% sont ou seraient concernés. Bien entendu, la définition de la mobilité impacte à la hausse ou à la baisse ce chiffre. Les domaines où les étudiantes et étudiants sont ou souhaitent être mobiles en grande partie sont le domaine Design et Arts visuels ainsi que Economie et Services. Plus de 6% d'entre eux ont déjà pris des mesures concrètes.

Comme en 2009, certaines questions de l'enquête en lien avec la mobilité en Suisse ont visiblement rencontré des difficultés de compréhension, notamment pour les personnes en mobilité interne au sein d'un cursus d'études, liées à la compréhension du terme utilisé par l'OFS « mobilité dans une autre haute école ».

Satisfaction des étudiant-e-s sur leurs conditions d'études, financières et de logement et sur leur vie sociale

Globalement, les étudiantes et étudiants de la HES-SO sont plutôt satisfaits de leurs conditions de vie et d'études. Le critère de la situation financière est celui pour lequel ils semblent le moins enthousiastes.

Les étudiantes et étudiants du domaine Musique et Arts de la scène sont les plus satisfaits de leurs conditions d'études, avec près de 80% de personnes se disant très à entièrement satisfaits (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Plus l'âge des étudiantes et étudiants augmente, moins ils se disent très ou entièrement satisfaits de leurs conditions d'études.

C'est avec le critère « logement » que les étudiantes et étudiants se disent le plus satisfaits (plus de 70% très ou entièrement satisfaits). Par rapport au marché immobilier tendu dans les cantons de Genève et de Vaud, ce sont les étudiantes et étudiants suivant une formation dans l'une de ces deux régions qui se disent le moins satisfaits de leurs conditions de logement.

Globalement, plus de 60% des étudiants se disent très ou entièrement satisfaits de leur vie sociale (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Probablement pour les mêmes raisons que la satisfaction sur les conditions d'études (conciliation études, vie privée, vie sociale et travail), le pourcentage est bien plus élevé chez les personnes jusqu'à 25 ans (env. 65%), puis diminue avec l'âge pour arriver à 44% des étudiants très ou entièrement satisfaits à partir de 35 ans.

Concernant la situation financière, seuls 35% des étudiantes et étudiants se disent très ou entièrement satisfaits (choix 7 à 10 sur échelle de 0 à 10). Ce sont celles et ceux des domaines Design et Arts visuels et Travail social qui expriment la plus grande insatisfaction.

Activités rémunérées pendant les études

En 2013, 72% des étudiantes et étudiants qui suivent une formation à plein temps exercent également une activité rémunérée en parallèle (73% en 2009). La majorité des étudiants concernés, soit 67%, exercent l'activité pendant les périodes de cours et les vacances. Si l'on tient compte des étudiantes et étudiants qui exercent leur activité rémunérée uniquement pendant les semestres de cours (11%), ce sont donc au total 78% d'entre eux qui travaillent à côté de leurs études qui allient les deux occupations en même temps.

L'activité rémunérée des étudiants en Musique et Arts de la scène, Santé et Travail social est étroitement liée aux études. Ceci est dû notamment au fait que les stages pratiques en Santé et Travail social sont considérés comme activité rémunérée pour l'enquête de l'OFS.

Les principales motivations à exercer une activité rémunérée à côté des études sont le fait de pouvoir « être plus à l'aise financièrement », « être indépendant vis-à-vis des parents » et pour « acquérir une expérience pratique utile pour la vie professionnelle future ».

Bourses et prêts

Seuls 16% des étudiantes et étudiants touchent une bourse. Ce pourcentage est plus élevé pour les étrangers scolarisés en Suisse (23.5%). Ce taux de 16% est toutefois plus élevé que la moyenne suisse, qui se situe à 13%, aussi bien pour les personnes interrogées des HES, des HEP que des HEU.

Avoir recours à un prêt des pouvoirs publics ou d'une institution à but non lucratif pour financer ses études est une pratique très marginale, puisque seuls 2% des étudiants utilisent cette possibilité, avec un taux très légèrement plus élevé pour les étudiantes et étudiants étrangers scolarisés en Suisse.

Charge de travail, études et activités professionnelles

Globalement, et sans trop de surprise, les étudiantes et étudiants à plein temps souhaiteraient consacrer plus de temps aux activités professionnelles alors que ceux en emploi souhaiteraient avoir plus de temps pour les études.

La semaine-type des étudiants (sans les heures familiales et bénévoles) représente en moyenne 45,5 heures.

Santé, handicap et soutien

Si les étudiantes et étudiants n'indiquent pas ressentir de fortes limitations à leur activités en raison de leur santé, il convient néanmoins de relever que 18.5% se sentent limités dans leurs activités quotidiennes en raison de problèmes de santé (2% fortement limités et 16.5% limités, mais pas fortement). Ce poids passe à 17% dans les études (dont 2.5% fortement limités) et est particulièrement élevé dans les domaines artistiques (plus de 22%) et dans le Travail social (plus de 18%).

1. INTRODUCTION : ENQUÊTE OFS 2013 « SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES ÉTUDIANT-E-S »

1.1. Buts du rapport

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de la publication de février 2011 en lien avec la formation et la situation socio-économique des étudiantes et étudiants de la HES-SO. La répétition de cet exercice s'inscrit donc dans une approche longitudinale permettant de dresser des points de comparaison entre les différentes volées. Néanmoins, ce rapport couvre un spectre moins large, notamment quant aux dimensions liées aux particularités de la HES-SO. En effet, dans le précédent exercice, la HES-SO avait participé avec un module spécifique.

Les buts sont, d'une manière générale, de donner une vision globale de la situation des étudiantes et étudiants en 2013 et de dresser des points de comparaison en se focalisant sur des thèmes principaux comme :

- Motivations quant à leurs études
- Mobilité
- Situation financière
- Charge de travail et situation familiale
- Santé, handicap et soutien

Ce rapport est destiné à l'ensemble de la communauté de la HES-SO et, en particulier, du Rectorat afin que des mesures puissent être entreprises le cas échéant.

1.2. Partenariat HES-SO / OFS

Dans le courant de l'année 2012, toutes les hautes écoles suisses ont reçu la proposition de l'Office fédéral de la Statistique (OFS) de collaborer dans le cadre de l'enquête nationale « Situation sociale et économique des étudiant-e-s », enquête réalisée tous les 4 ans et s'inscrivant également dans le cadre du programme européen Eurostudent (www.eurostudent.eu).

Il a été proposé d'une part d'augmenter la taille de l'échantillon afin de permettre des analyses avec une granularité plus petite, et d'autre part d'ajouter un module complémentaire de questions.

Pour l'enquête 2013, la HES-SO a décidé de demander à augmenter la taille de son échantillon d'étudiantes et étudiants, afin de permettre par la suite, comme en 2009, de disposer de résultats pertinents par domaine au sein de l'institution. Sans augmentation de cet échantillon, seules des comparaisons entre les hautes écoles et les domaines au niveau suisse auraient été possibles.

Comme en 2009, l'OFS a pris en charge la préparation et la traduction du questionnaire, son développement informatique, la méthodologie de l'enquête, la préparation de l'échantillon, l'envoi des invitations à l'enquête ainsi que les rappels, le nettoyage et la plausibilisation des résultats ainsi que la préparation d'une base de données.

1.3. Contexte de l'enquête, périmètre et déroulement

La méthodologie d'enquête et le questionnaire sont dans une large mesure identiques à ceux de 2009, afin de permettre la comparabilité des résultats.

Le périmètre de l'enquête (cadre de sondage) a été constitué par l'ensemble des étudiantes et étudiants immatriculés dans une haute école suisse au semestre d'automne 2012 dans le but d'y acquérir un Bachelor ou un Master. Au moment du tirage de l'échantillon, cette population avait un effectif de 185'687 personnes, soit 109'334 inscrites dans les universités et écoles polytechniques fédérales (HEU), 59'521 dans les hautes écoles spécialisées (HES) et 16'832 dans les hautes écoles pédagogiques (HEP).

Le questionnaire et la méthode d'enquête ont tout d'abord été testés en octobre 2012 dans le cadre d'une enquête pilote auprès de 400 étudiantes et étudiants, dont une partie de la HES-SO.

L'enquête a été menée pendant la période du 26 mars au 2 juin 2013 au moyen d'un questionnaire en ligne. Les étudiants sélectionnés ont été contactés par la poste et par courriel et ont reçu un code personnel d'accès au questionnaire électronique. Deux rappels leur ont ensuite été adressés.

Sur les 26'662 personnes restant dans l'échantillon, 1'041 avaient déjà terminé leurs études entre temps et ne pouvaient donc pas répondre au questionnaire. 18'192 étudiantes et étudiants ont répondu, ce qui correspond à un taux de réponse net de 71%.

Pour ce qui est de la HES-SO, 5'357 personnes faisaient partie de l'échantillon. 216 avaient déjà terminé leurs études au moment de l'enquête. 3'444 étudiantes et étudiants ont complété le questionnaire au moins partiellement, ce qui correspond à un taux de réponse net de 67%. Ce taux de réponse peut être considéré comme bon et permet l'analyse des informations obtenues en utilisant la dimension « domaine » au sein de la HES-SO. En comparaison, le taux de réponse de l'enquête 2009 était de 59,4%.

2. LES ÉTUDIANT-E-S ET LEUR FORMATION

2.1. Population estudiantine HES-SO 2012 : quelques données démographiques

En introduction aux analyses, voici quelques informations relatives aux données sociodémographiques des étudiants concernés par l'enquête 2013 sur la situation sociale et économique des étudiantes et étudiants, à savoir ceux immatriculés au semestre d'automne 2012 dans une filière Bachelor ou Master à la HES-SO et dans les autres hautes écoles suisses.

	HES-SO		HES / HEP		HEU		Total HE	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012	2008	2012

Genre (en %)

Hommes	49	48	48	47	48	49	48	48
Femmes	51	52	52	53	52	51	52	52

Age (en %)

Jusqu'à 20 ans	5	4	9	3	7	9	7	7
21 – 25 ans	63	63	57	54	57	59	57	57
26 – 30 ans	22	23	23	27	24	22	24	24
31 – 35 ans	5	6	6	8	6	5	6	6
Plus de 35 ans	5	4	5	8	6	5	6	6

Situation familiale (en %)

Avec enfants	6	5	7	7	4	4	5.5	5
Sans enfants	94	95	93	93	96	96	94.5	95

2.2. Choix de la formation par rapport au niveau de formation des parents

A la HES-SO, 34% des étudiantes et étudiants ont au moins un des deux parents titulaire d'un diplôme d'une haute école. Ce taux est inchangé par rapport à 2009, alors qu'au niveau suisse, on constate une augmentation. Cette dernière est particulièrement marquée pour les HEU, avec une augmentation de 6 points de pourcentage. Comme le relève l'OFS, « l'augmentation du nombre d'étudiants dont les parents sont diplômés du degré tertiaire reflète donc la hausse du niveau de formation dans la population résidente permanente de 45 à 64 ans »¹.

¹ Source : Provenance des étudiant-e-s des hautes écoles suisses, OFS, 2014

Avec un taux de 27%, les étudiantes et étudiants en emploi et temps partiel sont le moins souvent issus de familles dont un des deux parents est titulaire d'un diplôme de haute école. Ce taux est toutefois en progression de 5 points de pourcentage en 2013 par rapport à 2009 (figure 1).

Le taux de parents sans formation post obligatoire a légèrement diminué de 13% en 2009 à 12% en 2013. Au niveau de l'ensemble des hautes écoles de suisse, cette diminution se remarque également, surtout pour les mères des étudiants ; ceci est lié au rattrapage du niveau de formation des femmes dans la population, pour la même période². Au niveau de la HES-SO, le taux de parents sans formation post-obligatoire est relativement élevé pour les étudiantes et étudiants en emploi et temps partiel. Ceci confirme bien le rôle d'ascenseur social que joue la HES-SO avec, entre autres, la possibilité de suivre des cursus en emploi.

² Source : Provenance des étudiant-e-s des hautes écoles suisses, OFS, 2014

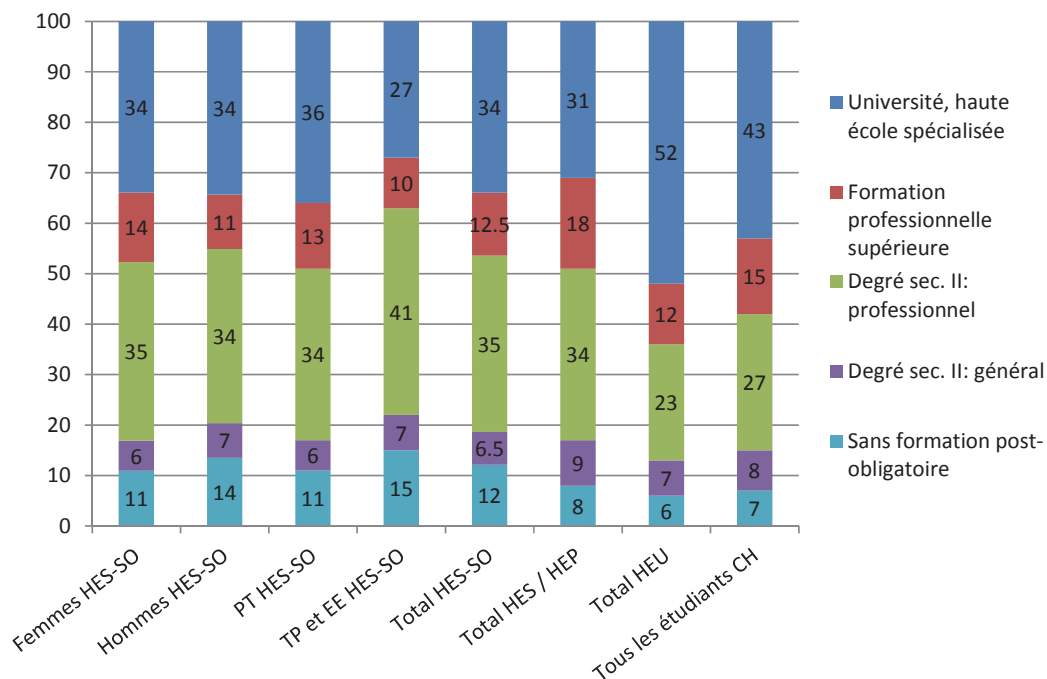


Figure 1 : Plus haut niveau de formation des parents par genre, mode d'enseignement et type de HE (en %) TP = temps partiel; EE = en emploi; PT = Plein temps. Remarque : niveau de formation atteint par au moins l'un des parents

Comme on le voit à la figure 2, il y a des disparités importantes entre les domaines. En outre, les taux des deux domaines qui ont la plus forte proportion d'étudiantes et étudiants avec un des deux parents titulaires d'un titre d'une haute école ont augmenté depuis 2009, passant à 49% pour le Design et Arts visuels (contre 47% en 2009) et à 65% pour la Musique et Arts de la scène (contre 56% en 2009). Comme relevé dans le précédent rapport, ces disparités entre les domaines peuvent être attribuées aux titres d'accès des étudiants, une majorité accédant aux domaines des arts avec une maturité gymnasiale.

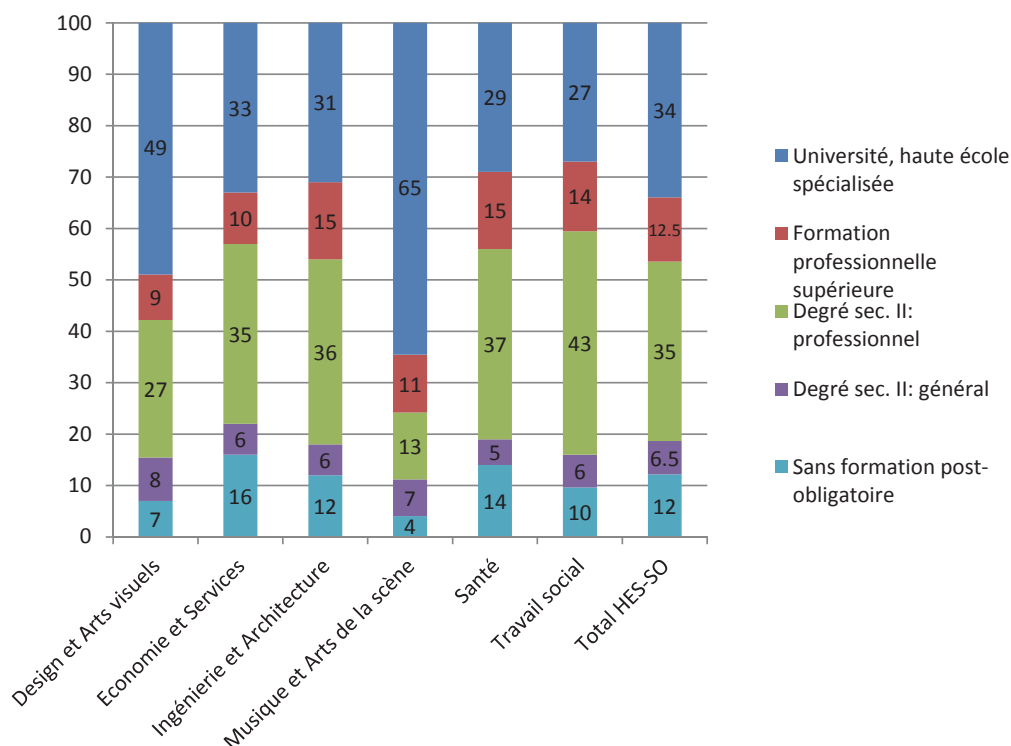


Figure 2 : Plus haut niveau de formation des parents des étudiant-e-s HES SO, par domaine (en %)
Remarque : niveau de formation atteint par au moins l'un des parents

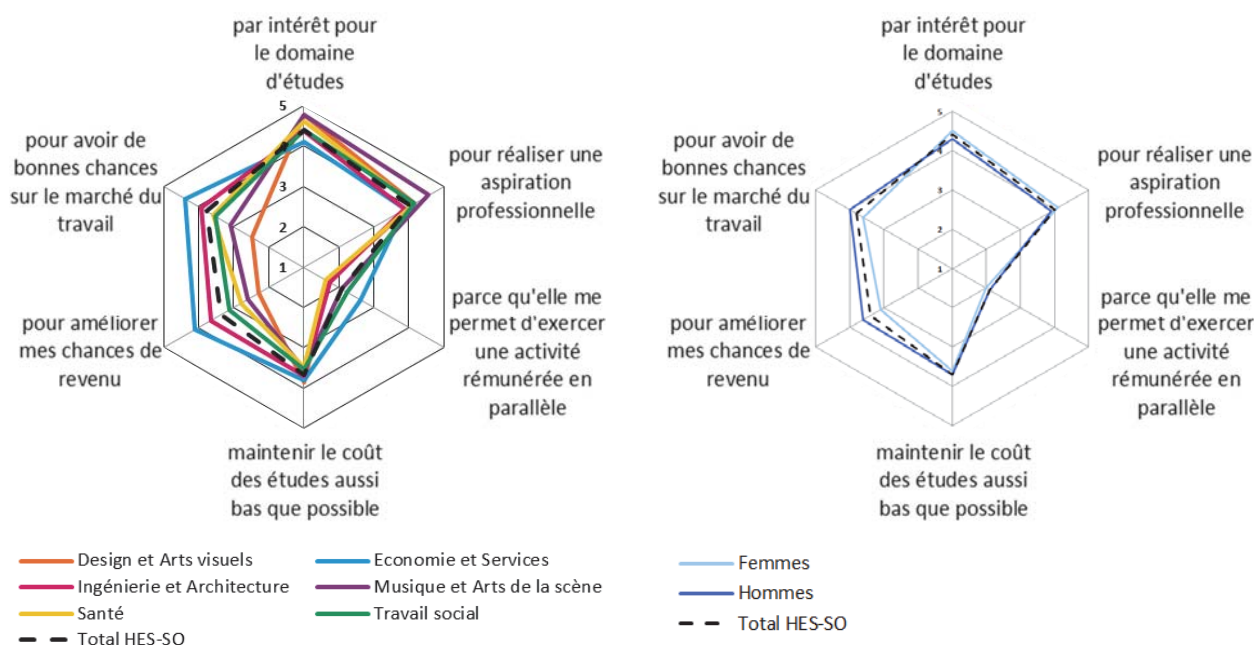
Remarque : Le niveau de formation le plus élevé des parents est divisé en cinq catégories (cf. Point 5 : Notes explicatives).

2.3. Motivation quant au choix de la formation

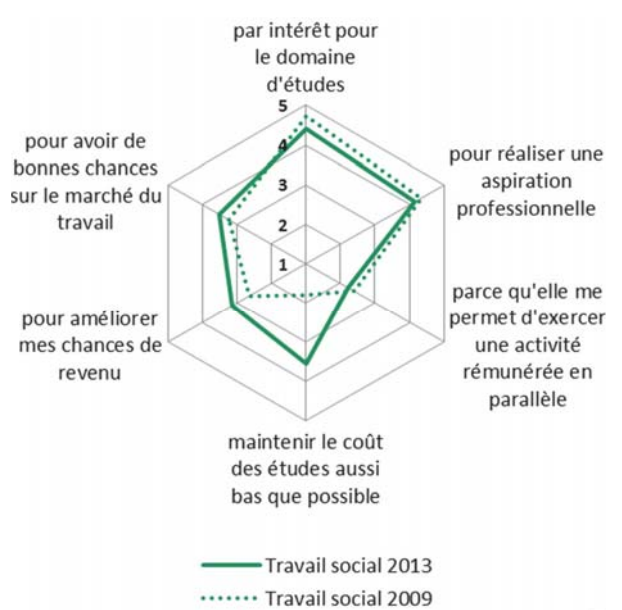
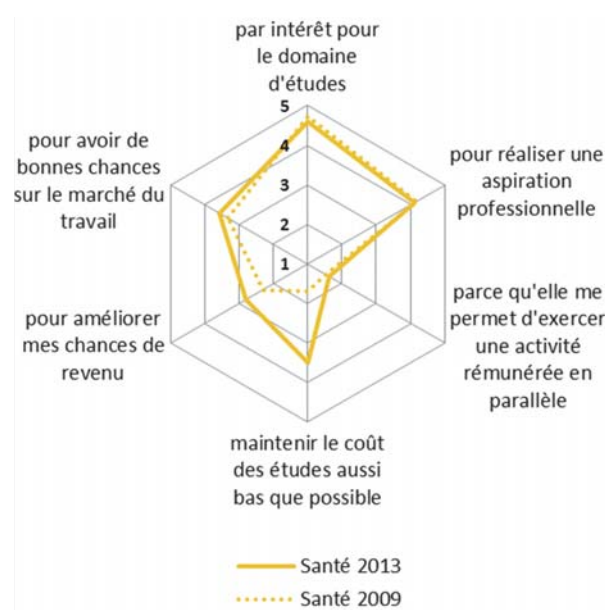
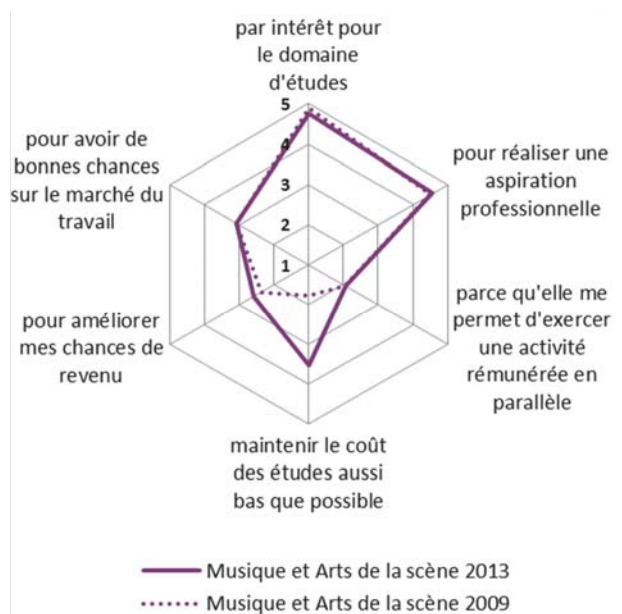
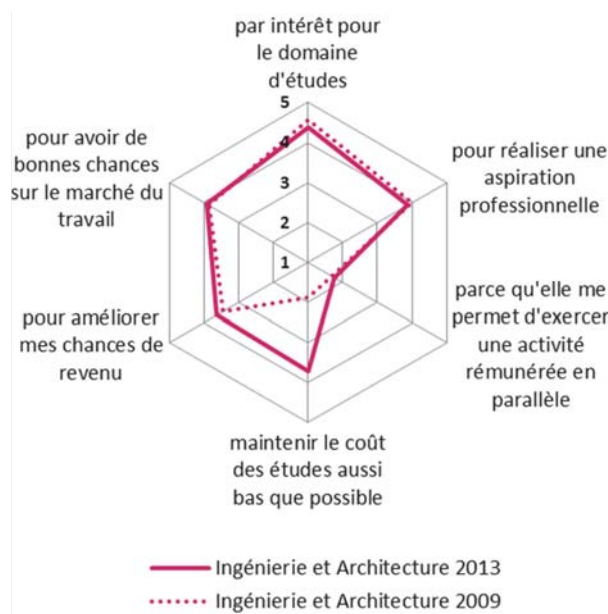
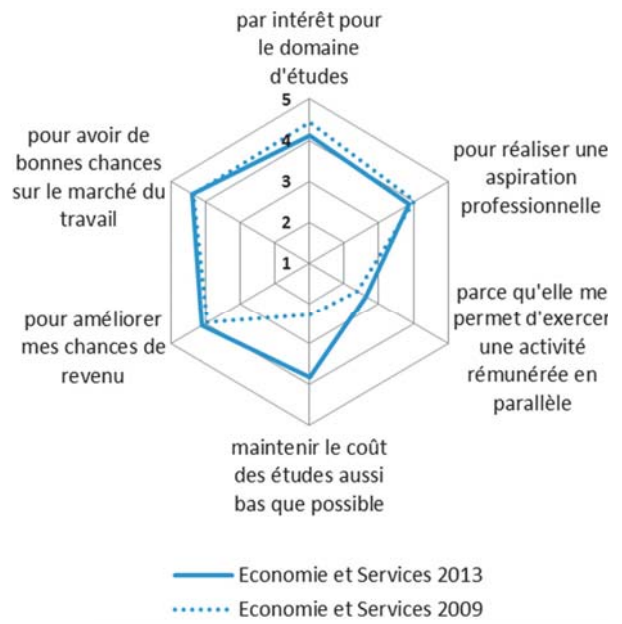
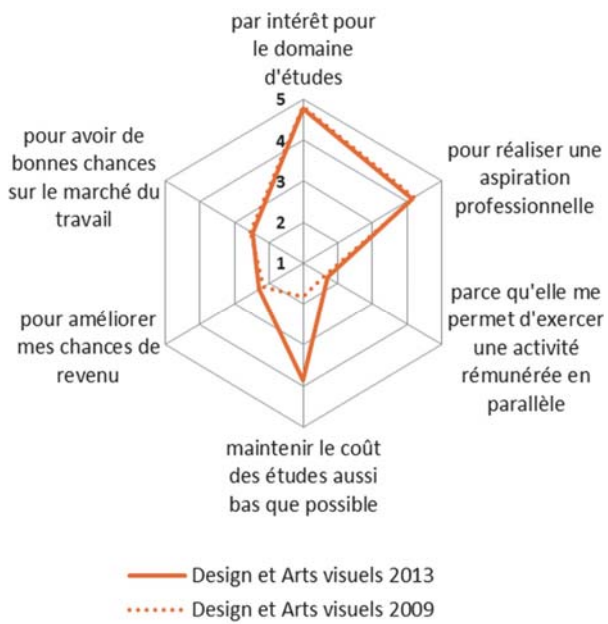
Comme en 2009, l'enquête montre des différences par domaine dans les critères de choix de la filière d'études. Dans les domaines Economie et Services ainsi qu'Ingénierie et Architecture, les étudiantes et étudiants accordent plus d'importance à l'amélioration des chances de revenu ainsi qu'à l'augmentation des chances sur le marché de l'emploi. Il est intéressant de noter que le critère de l'amélioration des chances de revenu a gagné en importance depuis la précédente enquête, particulièrement dans les domaines Santé et Travail social. Les étudiants de ces deux domaines sont également plus sensibles à l'augmentation de leurs chances sur le marché du travail en comparaison avec 2009.

Les étudiantes et étudiants des domaines artistiques accordent une importance particulière à l'intérêt pour le domaine d'études. Etonnamment, l'importance de ce critère de choix a diminué pour tous les domaines par rapport à 2009. Il en va de même de la réalisation d'une aspiration professionnelle, et cela pour tous les domaines à l'exception du domaine Musique et Arts de la scène, qui conforte ainsi l'importance accordée à cette motivation.

La possibilité d'exercer une activité rémunérée en parallèle des études a également gagné en importance depuis 2009, sauf pour le domaine Travail social, où ce point connaît une légère baisse. Quant au critère du maintien des coûts d'études aussi bas que possible, il a connu une très importante progression depuis 2009, passant ainsi d'une indication quasiment anecdotique à relativement conséquente en 2013, mentionnée par plus de 62% des étudiants comme importante ou très importante (choix 4 et 5 /5), comme on peut le voir sur la figure 3.



Figures 3 : Motivations des étudiant-e-s pour le choix de la filière d'études, moyenne par domaine et par genre. 1 = pas du tout; 5 = entièrement



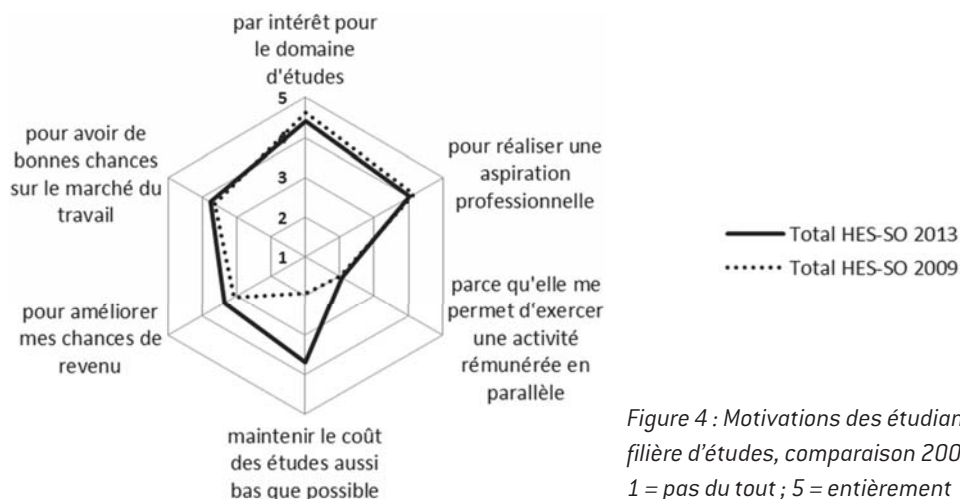


Figure 4 : Motivations des étudiant-e-s pour le choix de la filière d'études, comparaison 2009-2013 par domaine. 1 = pas du tout ; 5 = entièrement

Le climat socio-économique en Suisse et dans la zone Euro peut contribuer à expliquer ces résultats. En effet, la situation conjoncturelle a probablement influencé les choix des étudiantes et étudiants, ces derniers étant devenus plus sensibles à leurs perspectives professionnelles d'une part, mais également à l'aspect financier de leurs études.

Au niveau suisse (HES, HEU et HEP confondues), le premier critère de choix est également l'intérêt pour le domaine d'études. Les différences avec la HES-SO sont assez minimes et portent principalement sur deux aspects. Les personnes sondées au niveau suisse situent le critère « élargir mon horizon » en milieu de classement alors que c'est clairement l'aspect le moins important pour la HES-SO. Au contraire, « maintenir le coût des études aussi bas que possible », qui a, rappelons-le, fortement gagné en importance pour les étudiantes et étudiants de la HES-SO, se situe au bas du classement au niveau suisse.

Globalement, au sein de la HES-SO, l'intérêt pour le domaine d'études ainsi que la réalisation d'une aspiration professionnelle restent toutefois les critères les plus importants. Dans une moindre mesure, le choix du domaine d'études est également motivé par l'employabilité future, le maintien des coûts d'études aussi bas que possible et les chances de revenu. Ces aspects économiques ainsi que les chances de carrière qui y sont liées restent plus importants pour les hommes que pour les femmes, ce qui est inchangé par rapport à la précédente enquête. Les critères « élargir mon horizon » et « habituel d'étudier dans ma famille » n'entrent en revanche que très peu en ligne de compte.

2.4. Motivation quant au choix de l'établissement de formation

Les principales raisons qui motivent le choix de l'établissement sont la réputation de la haute école et la réputation de la branche d'études dans cette haute école. Ces facteurs sont d'autant plus importants dans les domaines artistiques de la HES-SO, tout comme la qualité d'encadrement. La possibilité de suivre les cours avec les amis ou connaissances ainsi que la proximité avec le lieu de l'activité rémunérée sont les éléments qui influencent le moins le choix de l'établissement. L'importance de la possibilité de suivre des cours avec les amis ou connaissances décroît avec l'âge, alors que la tendance inverse est observée pour l'importance de la proximité du lieu de l'activité. Ce dernier facteur est également plus important dans les domaines Economie et Services ainsi que Travail social, ce qui peut s'expliquer par le fait que c'est dans ces deux domaines que l'on trouve le plus d'étudiantes et étudiants en emploi. La qualité de l'encadrement ainsi que la réputation perdent également de l'influence avec l'âge des étudiant-e-s.

Dans les domaines Santé et Travail social, la principale langue d'enseignement et la proximité du domicile avant les études sont les facteurs principaux, avant la réputation de la haute école et de la branche d'études. La proximité du domicile avant les études a une plus grande influence chez les étudiantes et étudiants les plus jeunes, l'importance de ce facteur décroît tout d'abord avec l'âge puis croît à nouveau une fois la trentaine atteinte. Les étudiants plus âgés, qui ont sans doute déjà une famille ou un travail fixe, sont donc apparemment moins enclins à se déplacer pour suivre des études et favorisent des études proches de leur domicile.

40% des étudiants mentionnent également comme critère de choix (note 4 et 5 sur une échelle de 0 à 5) le fait que ce soit le « seul établissement proposant la branche d'études », avec une plus forte proportion dans les domaines Ingénierie et Architecture (50%), ainsi que Design et Arts visuels (49%).

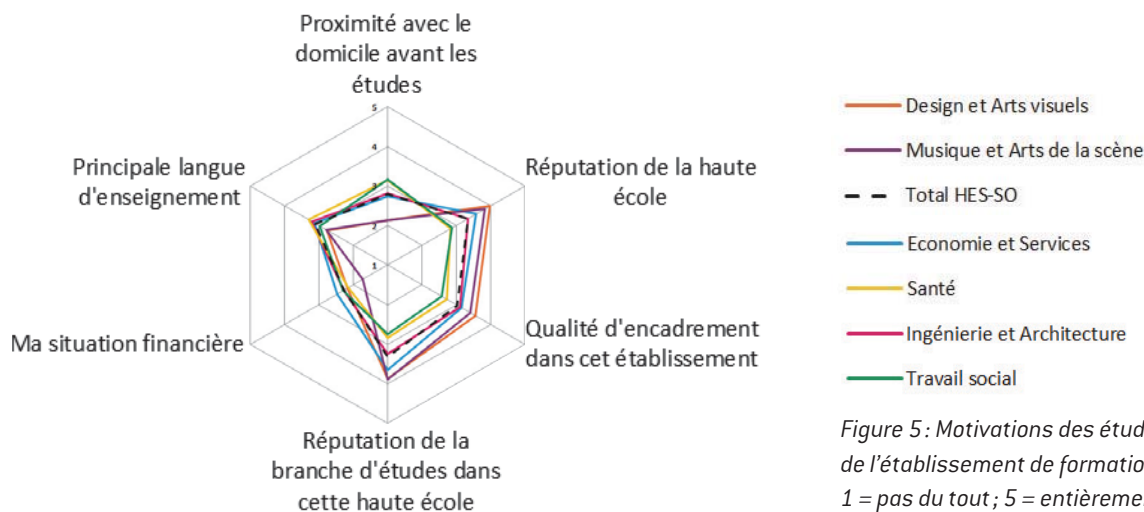
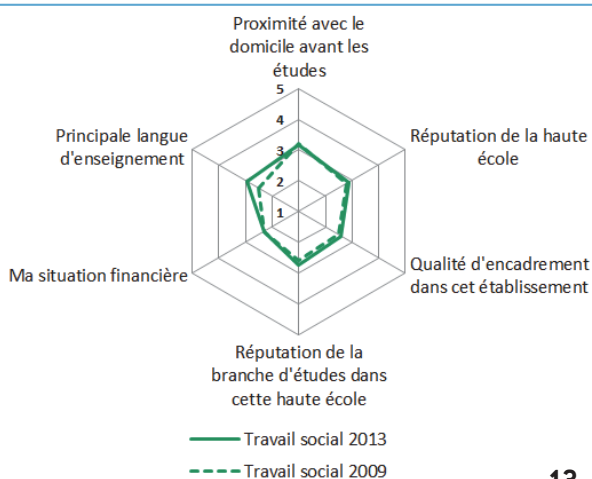
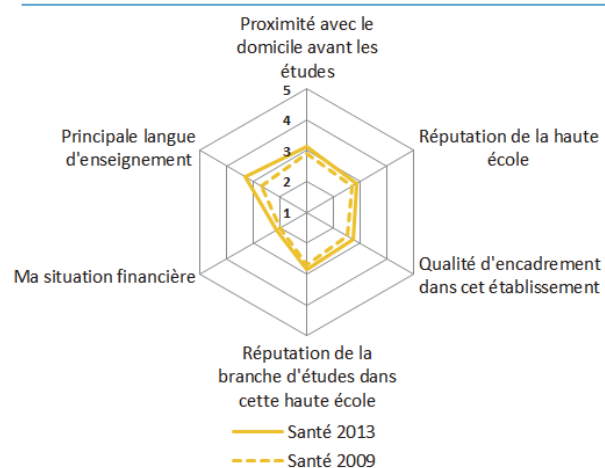
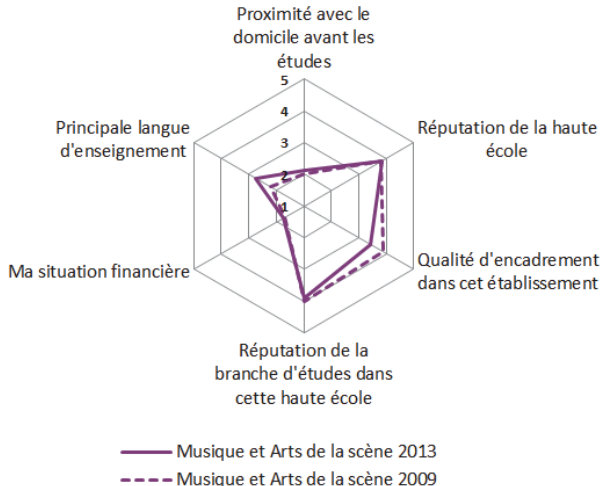
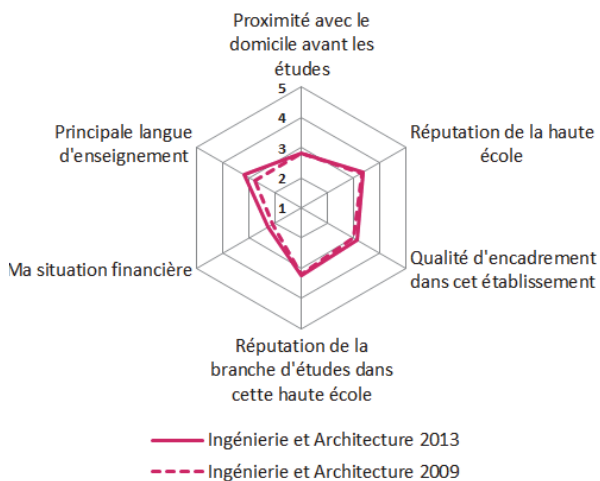
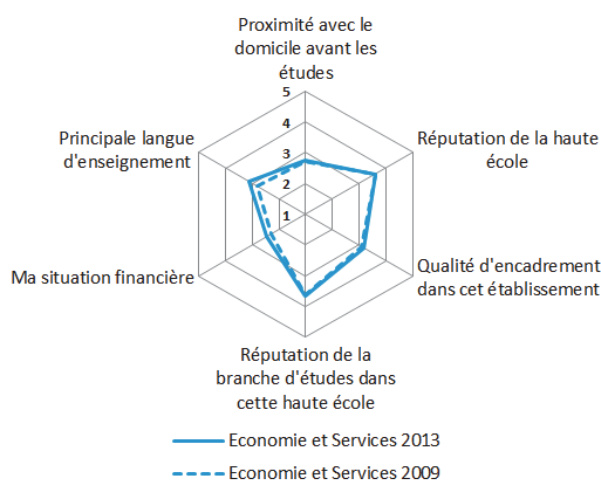
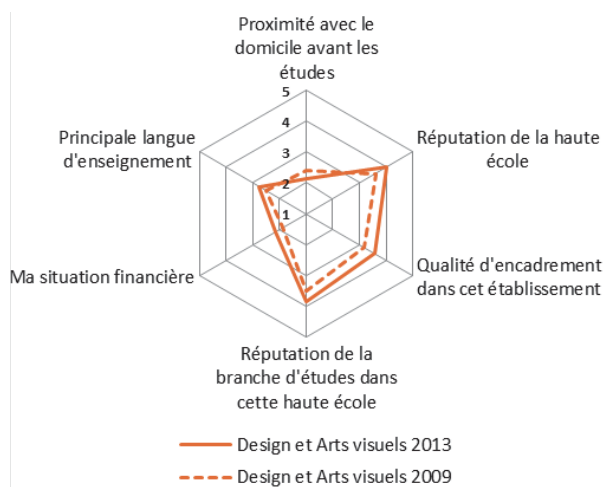


Figure 5: Motivations des étudiant-e-s pour le choix de l'établissement de formation, moyenne par domaine. 1 = pas du tout; 5 = entièrement



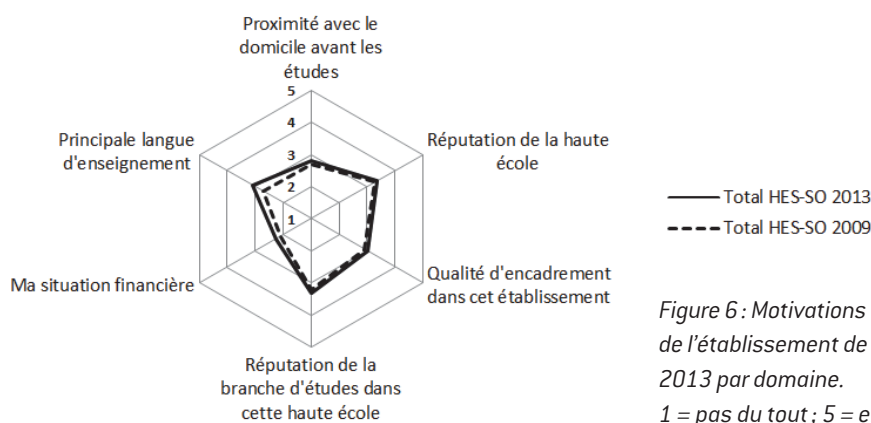


Figure 6 : Motivations des étudiant-e-s pour le choix de l'établissement de formation, comparaison 2009-2013 par domaine.
1 = pas du tout ; 5 = entièrement

Les résultats obtenus au niveau suisse (HES, HEU et HEP confondues) ne présentent que de légères différences avec ceux concernant la HES-SO. Ce sont également la réputation de la haute école ainsi que de la branche qui sont évaluées comme principaux critères de choix.

Contrairement au choix de la formation, aucun « effet crise » ne peut être constaté pour le choix de l'établissement, étant donné que la situation financière de l'étudiante ou de l'étudiant n'entre que très peu en ligne de compte et cela quel que soit le domaine d'études. Les étudiants fondent leur choix principalement sur la réputation, que ce soit de la haute école ou de la branche d'études dans cette haute école, ainsi que sur la qualité d'encadrement.

2.5. Motivation quant au choix de la forme d'études (mode d'enseignement)

Remarque : les analyses par domaine et par classe d'âge ne sont pas possibles en raison du nombre de réponses trop faible.

A la question « Pour quelle raison menez-vous des études à temps partiel, respectivement en cours d'emploi », les personnes interrogées citent en premier lieu le fait de lier le contenu des études avec la pratique.

Les autres raisons les plus évoquées sont l'acquisition d'une plus haute qualification sans devoir quitter leur activité professionnelle et le fait que cela corresponde davantage à sa « vision de l'existence que des études à plein temps ».

En revanche, la demande de l'employeur et le fait de s'occuper des enfants n'influent que très peu sur le choix de la forme d'études.

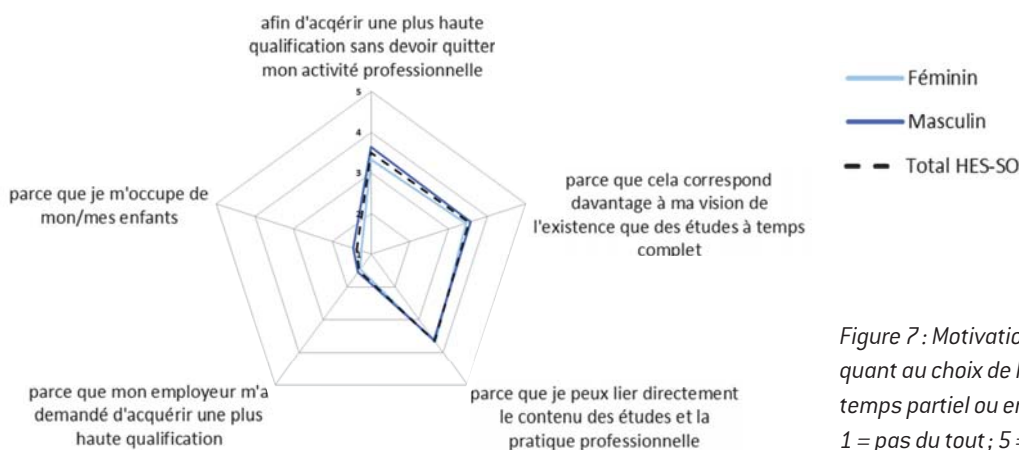


Figure 7 : Motivations des étudiant-e-s quant au choix de la forme d'études à temps partiel ou en emploi
1 = pas du tout ; 5 = entièrement

La figure 7 nous montre que le choix de la forme d'études découle plus d'un choix personnel que d'une obligation, qu'elle soit professionnelle ou familiale. Toutefois, cette conclusion doit être nuancée par deux points. Tout d'abord, l'aspect financier n'est pas abordé dans cette étude et il est probable que certains étudiants suivent des études à temps partiel ou en emploi pour des raisons financières. De plus, selon l'étude, plus d'hommes que de femmes travaillent à temps partiel pour s'occuper des enfants. Cela peut paraître réjouissant de prime abord d'un point de vue de l'égalité des chances entre hommes et femmes, cependant, il se peut aussi qu'en réalité les femmes qui ont des enfants renoncent tout simplement à reprendre des études.

2.6. Mobilité

2.6.a Mobilité réelle et envie de mobilité en Suisse et à l'étranger, crédits ECTS obtenus

En regard des résultats de l'enquête de l'OFS, nous constatons une certaine constance sur la prise en compte de la mobilité par les étudiantes et étudiants. En effet, les chiffres restent relativement bas, mais sont en corrélation avec les chiffres globaux de la mobilité HES-SO. Les éléments les plus notables sont :

- D'une manière globale, la HES-SO est encore loin de l'objectif européen d'une mobilité de 20% d'une volée. En effet, seulement 10% sont ou seraient concernés. Bien entendu, la définition de la mobilité impacte à la hausse ou à la baisse ce chiffre.
- Comme en 2009, les étudiantes et étudiants du domaine Travail social apparaissent très fortement mobiles en Suisse. On voit ici un effet de la mobilité interne au sein du cursus d'études, ce qui interroge également quant à la compréhension de la question posée par l'OFS. En effet, ce dernier utilise l'expression de « mobilité dans une autre haute école », sans expliciter la distinction entre HES et haute école faisant partie d'une HES, ce qui prête à confusion dans le cadre de la HES-SO. Ainsi, les chiffres de la mobilité nationale observés pour le domaine Travail social seront probablement plus bas. Cet élément rend difficilement utilisables les données liées aux classes d'âge attendu que le Travail social est plus représenté dans les classes 31 à 35 ans.
- Les domaines où les étudiantes et étudiants sont ou souhaitent être mobiles en grande partie sont les domaines Design et Arts visuels ainsi que Economie et Services. On voit ici plus de 6% des étudiants ayant déjà pris des mesures concrètes.
- Même marginale, on constate, comme avec les chiffres du rapport national Erasmus, que la population estudiantine féminine est plus encline à être mobile.
- La mobilité touche à des éléments d'ordre culturel. On voit en effet que les étudiants étrangers avec un diplôme d'accès étranger sont plus favorables à effectuer une période de mobilité à l'étranger que les étudiantes et étudiants suisses. On relève également une plus faible motivation des étudiants étrangers scolarisés en Suisse, notamment pour des raisons de surcoût financier.
- Le programme Erasmus est le programme de mobilité par excellence. Néanmoins sur ce point, le nombre de réponses est insuffisant pour dresser d'autres conclusions. On voit par exemple dans le domaine Santé l'impact du Master en coopération, alors que cela n'est d'évidence pas représentatif de l'ensemble des mobilités du domaine.
- La mobilité en Suisse reste assez faible globalement, surtout si on considère qu'un pourcentage est lié à la compréhension du terme « haute école », alors que les souhaits de mobilité à l'étranger représentent près de 20%. Quant au souhait, on note que celui-ci est plus prononcé chez les étudiantes et étudiants en Bachelor qu'en Master.
- La mobilité a été organisée dans la grande majorité des cas (56%) sur 1 semestre avec 30 ECTS reconnus. A l'exception d'une année de mobilité (9%), le reste représente des petits pourcentages. Ceci correspond pleinement aux critères existants dans la mobilité.
- Au niveau suisse, également 10% des étudiants sont concernés par un séjour d'études. Ce taux est plus élevé dans les HEU (11%) que dans les HES (9%) et les HEP (8%). Ces résultats sont corrélés avec le fait que l'âge moyen des étudiants est inférieur en HEU qu'en HES et HEP.

¹ La définition du périmètre de la mobilité n'est pas encore pleinement établie aujourd'hui, notamment entre mobilité horizontale et verticale, mobilité géographique ou encore sur la durée. Ainsi, la prise en compte d'un périmètre large ou étroit modifie fortement les chiffres.

2.6.b Éléments qui ont empêché la mobilité

Parmi les obstacles les plus relevés, on constate que le surcoût financier de la mobilité est le critère revenant le plus fréquemment (46% en cumulant les réponses de « largement » à « très largement »). On relève que cette question est spécialement sensible dans les domaines Santé et Travail social.

De manière logique, la deuxième réponse la plus fréquente est l'incompatibilité avec l'activité rémunérée actuelle (28%). En effet, il y a une relation entre avoir une activité rémunérée et le coût d'une mobilité tant que l'activité se trouverait en suspens. C'est d'ailleurs principalement les étudiantes et étudiants du domaine Travail social qui relèvent ce souci. Il est aussi constaté que le temps de préparation à la mobilité est important et représente une barrière. Finalement, des éléments plus personnels sont relevés comme la séparation avec la famille, les enfants pendant une période.

Au niveau suisse, le surcoût financier et le temps nécessaire à l'organisation sont les deux principaux obstacles à la mobilité. L'incompatibilité avec l'activité rémunérée est moins fréquemment citée.

Ainsi, si le manque d'intérêt pour une mobilité est bien présent, on constate qu'il s'agit surtout d'éléments matériels et financiers qui représentent pour les étudiants une barrière. La combinaison avec un public travaillant en dehors des études rend la création de fenêtres de mobilité plus compliquée. Financièrement, même si la HES-SO participe par des bourses complémentaires, il est constaté que le surcoût reste un problème. Cet élément est malheureusement difficile à corriger en raison d'un public parfois plus mature et plus engagé dans sa vie professionnelle et personnelle.

2.6.c Financement du dernier séjour d'études à l'étranger

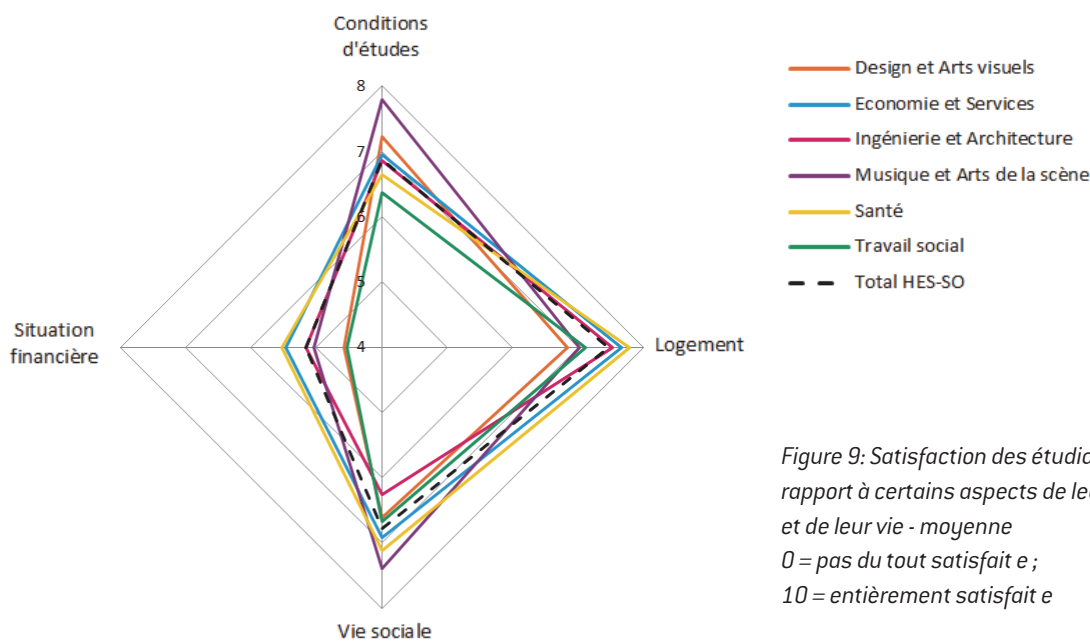
La part de financement d'un séjour de mobilité à l'étranger est essentiellement d'ordre privé. En effet, plus de 63% des fonds sont privés (famille, personnel) alors que les bourses publiques représentent 33% et que les prêts sont négligeables. Dans les bourses, on constate l'importance des fonds Erasmus ainsi que de ceux mis à disposition par la HES-SO. Le cumul des deux représente 30% des moyens financiers utiles pour les étudiantes et étudiants. Dans le questionnaire de l'OFS, il est distingué les ressources personnelles avant séjour et pendant le séjour. On voit que la préparation au financement est ici importante et que peu d'étudiants financent leur mobilité pendant cette même mobilité (à l'exception probablement des stages).

On peut ici dresser un rapport avec le surcoût vu au point 2.6.b. En effet, les ressources personnelles comptent dans une mobilité et il faut donc être prêt à accepter cela. Néanmoins, il serait faux de ramener exclusivement la mobilité à un problème de financement et il faut donc tenir compte des conditions sociales des étudiantes et étudiants (travail et famille), ainsi que de la promotion ou non de la mobilité dans le cursus d'études. Ce dernier point est important en termes d'acceptation de l'investissement financier personnel dans la mobilité.

2.7. Satisfaction conditions d'études, conditions de logement, vie sociale

Dans le cadre de l'enquête 2013 sur la situation sociale et économique des étudiants, plusieurs questions visaient à évaluer leur niveau de satisfaction pour ce qui est de leur formation (conditions d'études) ou des aspects connexes (logement, finances et vie sociale).

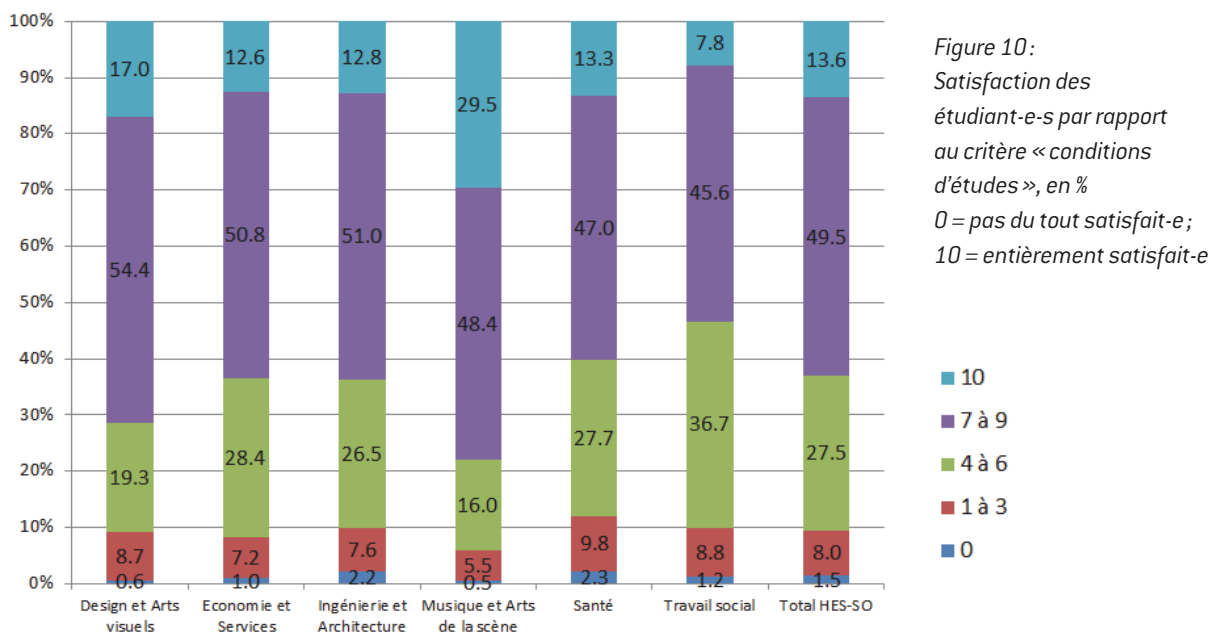
Globalement, les étudiantes et étudiants de la HES-SO sont plutôt satisfaits de leurs conditions de vie et d'études. Le critère de la situation financière est celui pour lequel ils semblent le moins enthousiastes.



Conditions d'études

Les étudiantes et étudiants du domaine Musique et Arts de la scène sont les plus satisfaits de leur conditions d'études, avec près de 80% de personnes se disant très à entièrement satisfaites (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Les résultats des domaines Travail social et Santé sont un peu nuancés. Toutefois, la majorité des étudiants se disent satisfaits des conditions d'études. Plus l'âge des personnes interrogées augmente, moins ils se disent très ou entièrement satisfaits de leurs conditions d'études (moins de 20 ans : 75% d'étudiants très ou entièrement satisfaits, plus de 35 ans : 47%). A l'inverse le taux des personnes le moins satisfaites (choix 0 à 3 / 10) est plus élevé pour les étudiants de plus de 30 ans (16% pour la tranche d'âge 31 à 35 ans). Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il est souvent difficile de concilier études avec vie professionnelle et vie de famille.

La nationalité et le lieu de scolarisation influent également sur le résultat de ce critère de satisfaction. En effet, avec 53% de réponses « très » ou « entièrement satisfait-e-s », les personnes étrangères scolarisées en Suisse se disent moins satisfaites de leurs conditions d'études que celles scolarisées à l'étranger (74%). Ce résultat est lié en partie au domaine d'études, sachant que beaucoup d'étudiants étrangers et scolarisés à l'étranger viennent suivre une formation en Musique et Arts de la scène et que le taux de satisfaction de ce domaine quant aux conditions d'études est supérieur aux autres.



Logement

Malgré les problèmes inhérents aux logements vacants dans certaines régions de Suisse romande, c'est avec le critère « logement » que les étudiantes et étudiants se disent le plus satisfaits (plus de 70% très ou entièrement satisfaits). Il est à relever que 44% des étudiants vivent dans le logement parental, ce taux est de 63% pour les moins de 20 ans, puis diminue à 54% pour la classe d'âge 21 à 25 ans ; la majorité s'inversant dans la classe d'âge suivante (26 à 30 ans : 76% des étudiants vivent de manière indépendante de leurs parents). La majorité des étudiant-e-s qui vivent avec leurs parents se disent satisfaits de cette situation, 61% d'entre eux étant très ou entièrement satisfaits.

Sans grande surprise par rapport au marché immobilier tendu dans les cantons de Genève et de Vaud, ce sont les étudiant-e-s suivant une formation dans l'une de ces deux régions qui se disent le moins satisfaits de leurs conditions de logement (figure 11).

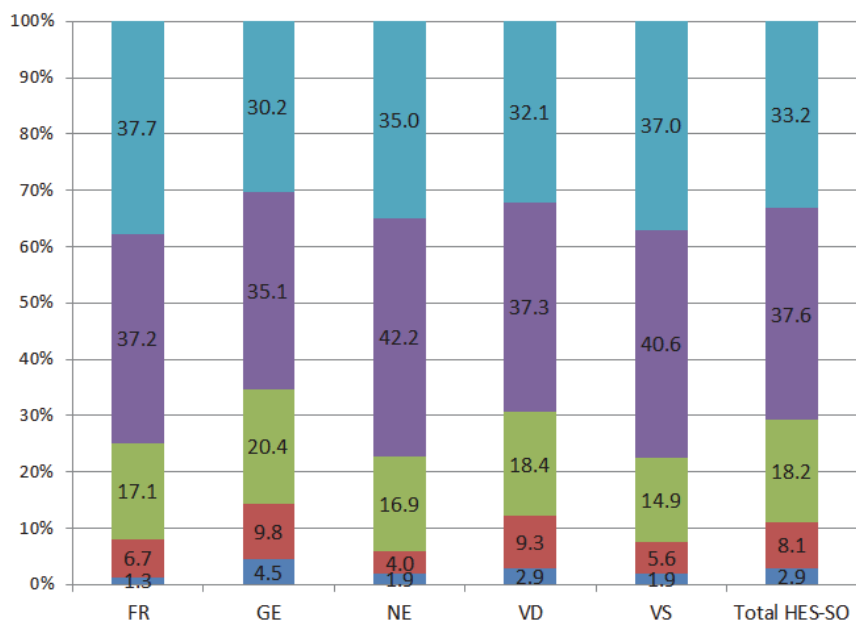


Figure 11 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport au critère « conditions de logement », en %, selon le lieu de formation
0 = pas du tout satisfait-e ;
10 = entièrement satisfait-e

Vie sociale

S'agissant du critère de satisfaction « vie sociale », ce sont les étudiantes et étudiants du domaine Ingénierie et Architecture qui semblent un peu moins satisfaits par rapport à leurs collègues des autres domaines. Globalement, plus de 60% des étudiants se disent très ou entièrement satisfaits de leur vie sociale (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Probablement pour les mêmes raisons que la satisfaction sur les conditions d'études (conciliation études, vie privée, vie sociale et travail), le pourcentage est bien plus élevé chez les personnes jusqu'à 25 ans (env. 65%), puis diminue avec l'âge pour arriver à 44% des étudiants très ou entièrement satisfaits à partir de 35 ans.

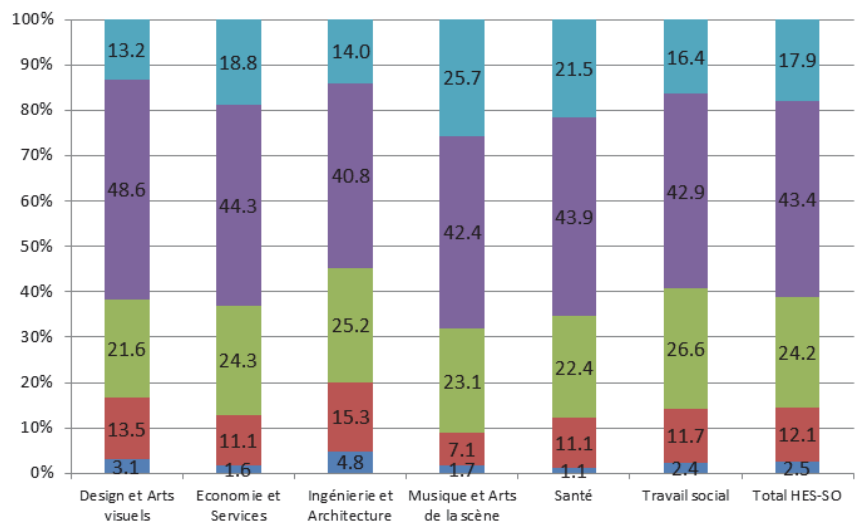


Figure 12 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport au critère « vie sociale », en %
0 = pas du tout satisfait-e ;
10 = entièrement satisfait-e

Situation financière

C'est avec le critère « situation financière » que les étudiantes et étudiants sont le moins satisfaits. Seuls 35% d'entre eux se disent très ou entièrement satisfaits (choix 7 à 10 sur échelle de 0 à 10). Ce sont celles et ceux des domaines Design et Arts visuels et Travail social qui expriment la plus grande insatisfaction.

Contrairement à ce qui pourrait être imaginé, il n'existe pas de grande différence de perception de ce critère de satisfaction entre les étudiantes et étudiants effectuant leur formation à plein temps ou à temps partiel / en emploi. En effet, ces derniers reçoivent certes probablement des salaires plus élevés, mais ne dépendent pour la plupart plus de leurs parents. L'activité salariée doit aussi être exercée à temps partiel afin de pouvoir suivre le cursus d'études. Tous ces aspects font qu'au final les étudiants ayant choisi une forme d'études permettant de poursuivre leur activité salariée ne sont pas beaucoup plus satisfaits de leur situation financière que leurs collègues à plein temps.

De la même façon, et probablement pour les mêmes raisons que celles invoquées ci-dessus, ce sont les étudiants les plus jeunes qui se disent le plus satisfaits (très ou entièrement satisfaits : 42%), la majorité d'entre eux vivant encore chez leurs parents. Ce taux diminue par contre avec l'âge pour arriver à 23% pour la classe d'âge des plus de 35 ans.

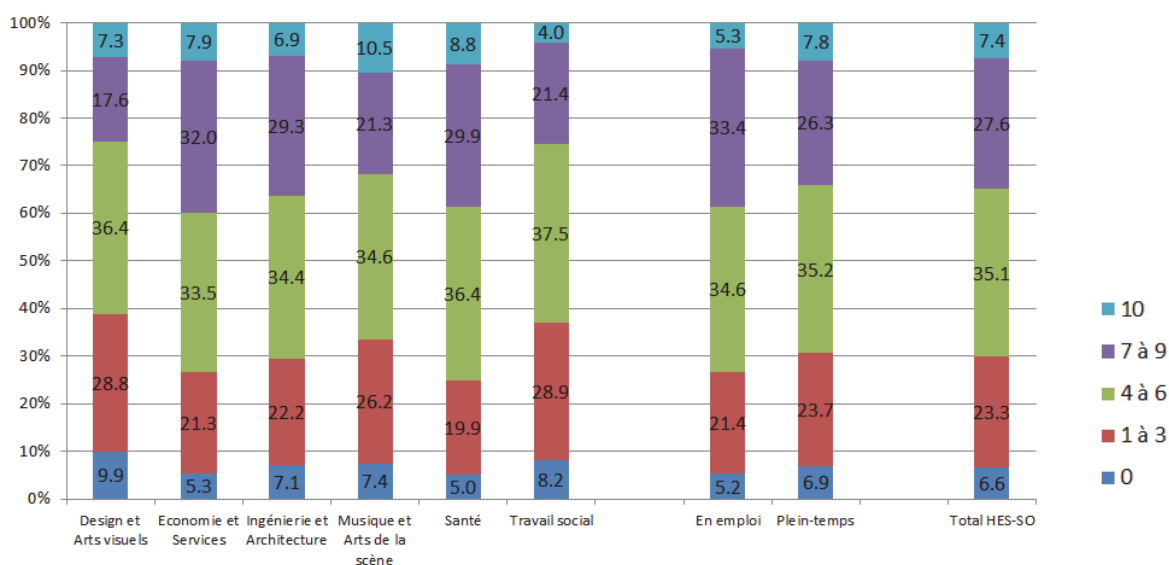


Figure 13: Satisfaction des étudiant-e-s par rapport au critère « situation financière », en %
0 = pas du tout satisfait-e; 10 = entièrement satisfait-e

3. LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTUDIANT-E-S

3.1. Activités rémunérées pendant les études¹

3.1.a Activité rémunérée et études : une réalité !

En 2013, 72% des étudiants qui suivent une formation à plein temps exercent également une activité rémunérée en parallèle. Le taux était presque identique (73%) en 2009. Au niveau suisse, ce sont 74% issus des HES et des HEP qui disent exercer une activité rémunérée à côté de leurs études (idem qu'en 2009). Comme les stages de formation pratique sont compris dans la définition de ces activités, la proportion de femmes est plus élevée (77%) que pour les hommes (66%).

Ce sont les étudiants des domaines Musique et Arts de la scène (77%), Santé (77%) et Travail social (86%) qui sont les plus nombreux à exercer une activité rémunérée à côté de leurs études. Ce taux passe à 61% celles et ceux du domaine Ingénierie et Architecture.

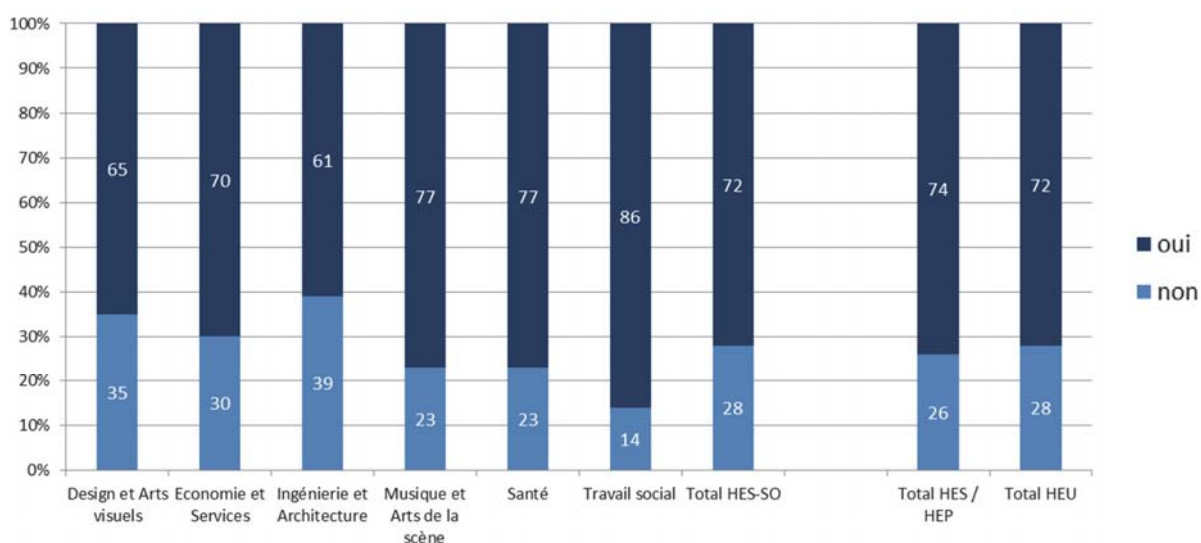


Figure 14: Taux de réponse (en %) à la question « avez-vous exercé une activité rémunérée au cours des 12 derniers mois ? » Uniquement étudiant-e-s à plein temps

Le niveau d'études, étroitement lié à l'âge des étudiants, joue également un rôle sur le fait d'exercer une activité en parallèle de la formation. Le taux est de 77% pour le Master et de 71% pour le Bachelor. On doit aussi noter que l'offre de formation à « temps partiel » est plus courante dans les cycles Master.

La majorité des étudiantes et étudiants concernés, soit 67%, exercent l'activité pendant les périodes de cours et les vacances. Ce taux était déjà à 68% en 2009. Si l'on tient compte des étudiants qui exercent leur activité rémunérée uniquement pendant les semestres de cours (11%), ce sont donc au total 78% des étudiantes et étudiants travaillant à côté de leurs études qui allient les deux occupations en même temps.

S'agissant du taux d'activité², 57% des étudiant-e-s ont exercé en moyenne, sur les 12 mois précédant l'enquête, une ou des activité(s) entre 1 et 20%, 23% entre 21 et 40%. Seuls 8% d'entre eux disent avoir travaillé en moyenne plus de 60%. Sans surprise, ce taux moyen augmente en fonction de l'âge des étudiants. Certaines différences existent aussi selon le domaine d'études. Ainsi, le pourcentage des personnes qui travaillent à plus de 40% est plus important dans le domaine Travail social (51%). Ce chiffre est cependant à nuancer, étant donné que les stages obligatoires entrent dans la définition d'une activité rémunérée au sens de l'enquête de l'OFS. Ce point se vérifie lorsque l'on observe le lien de l'activité avec les études (voir figure 15 ci après).

¹ Les personnes effectuant une formation en cours d'emploi qui ont par définition déjà une activité rémunérée ont été éliminées des analyses suivantes

² Taux moyen sur les 12 derniers mois (par exemple 4h/semaine ou 25 jours sur une année → 10%)

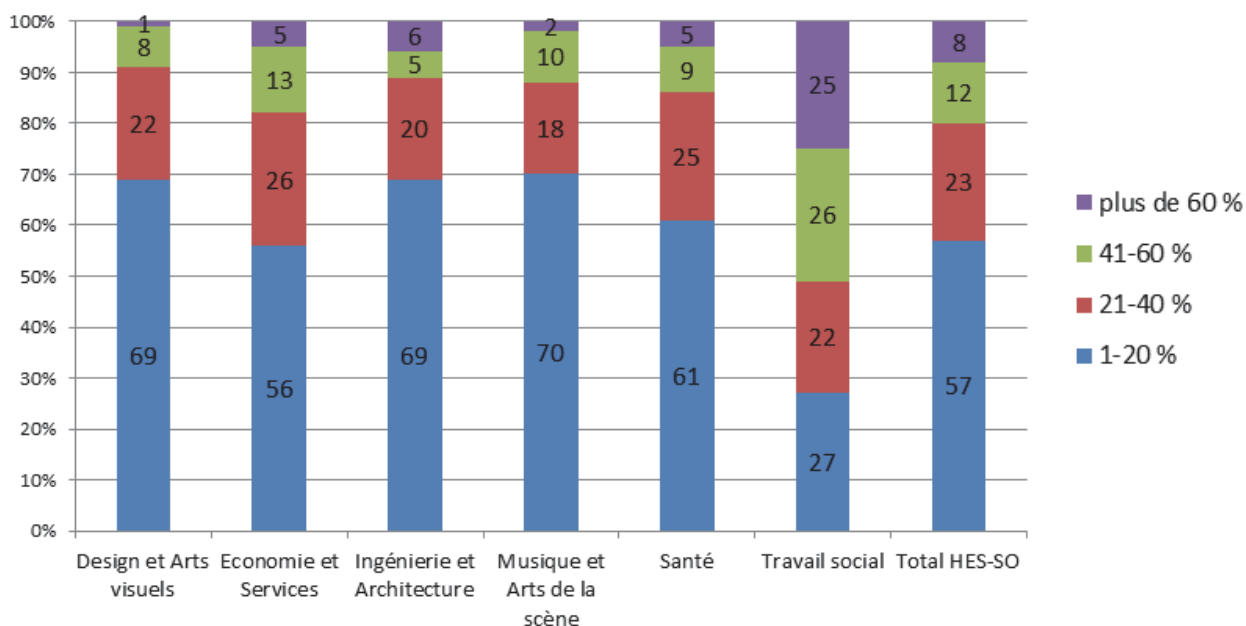


Figure 15: Taux de réponse (en %) à la question « à quel taux d'occupation moyen avez vous travaillé les 12 derniers mois ? » Uniquement étudiant-e-s à plein temps

Comme le montre la figure 16, l'activité rémunérée des étudiant-e-s en Musique et Arts de la scène, Santé et Travail social est étroitement liée aux études. Ceci est dû notamment au fait que les stages pratiques en Santé et Travail social sont considérés comme activité rémunérée. Par contre, en Design et Arts visuels, 40% des réponses indiquent que leur activité n'a aucun lien avec leurs études, de même qu'en Ingénierie et Architecture (38%).

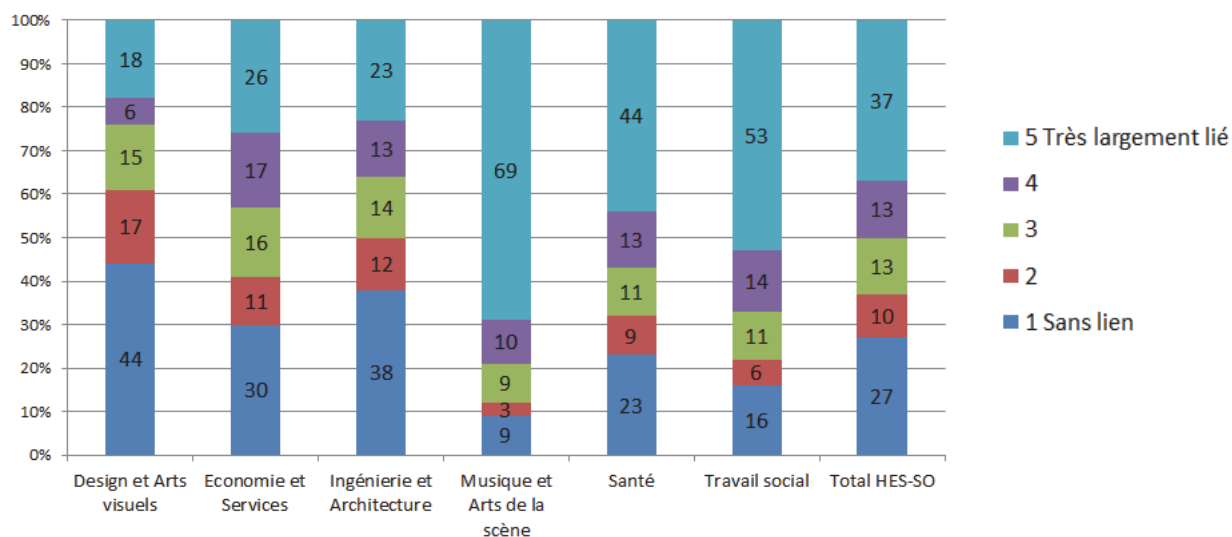


Figure 16: Taux de réponse (en %) à la question « dans quelle mesure votre activité rémunérée est elle liée à vos études ? » Uniquement étudiant-e-s à plein temps

3.1.b Motivations des étudiant-e-s à exercer une activité rémunérée

Ce sont principalement les raisons « pour me permettre d'être plus à l'aise financièrement », « pour être indépendant vis à vis des parents », et « pour acquérir une expérience pratique utile pour ma vie professionnelle future » qui sont plébiscitées par les étudiantes et étudiants exerçant une activité rémunérée en plus de leurs études.

Les aspects liés au fait d'acquérir une meilleure intégration sociale ou pour combler du temps libre que laisseraient les études ne sont par contre pas du tout mis en avant par les étudiants.

Il existe quelques disparités en fonction du domaine d'études, en particulier pour les critères d'acquisition d'expérience professionnelle et d'augmentation des chances sur le marché de l'emploi, qui ressortent en particulier pour Musique et Arts de la scène ainsi que Economie et Services. Il est à relever, comme vu précédemment, que, pour ce qui est des étudiants du domaine Musique et Arts de la scène, près de 80% de celles et ceux qui exercent une activité rémunérée le font dans un domaine largement, voire complètement, lié à leurs études. Il est donc normal qu'ils y voient une manière d'acquérir une expérience professionnelle qui leur sera utile pour la suite. Il en est de même pour les domaines Santé et Travail social. Sans surprise, sachant que l'activité professionnelle est moins en lien avec leurs études dans ces domaines, ce critère est moins plébiscité par celles et ceux du domaine Design et Arts visuels ainsi qu'Ingénierie et Architecture.

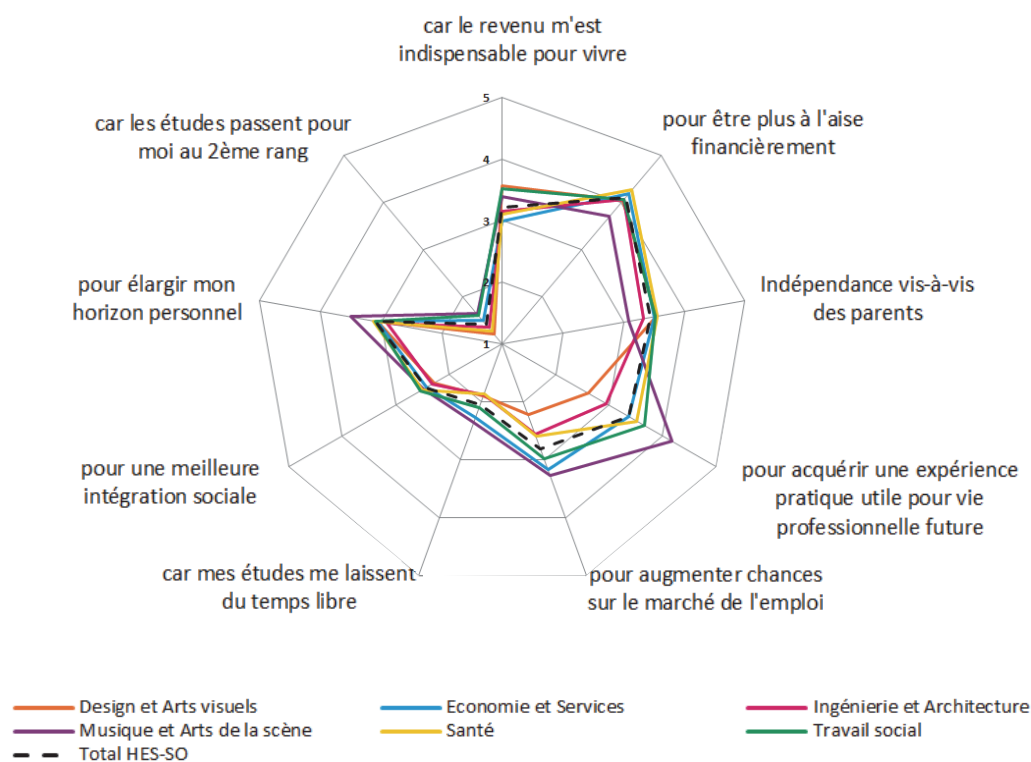


Figure 17: Réponses à la question « dans quelle mesure les affirmations suivantes constituent elles pour vous une raison d'exercer une ou des activité(s) rémunérée(s) ? »

1 = pas du tout; 5 = entièrement

Par domaine – moyenne – Etudiant-e-s de la HES-SO à plein temps

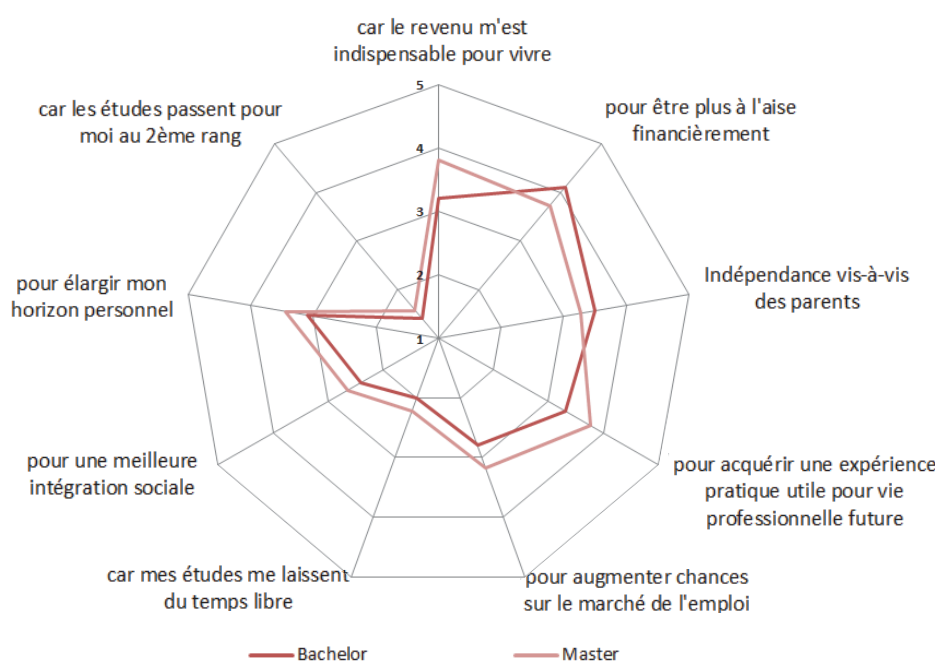


Figure 18: Réponses à la question « dans quelle mesure les affirmations suivantes constituent-elles pour vous une raison d'exercer une ou des activité(s) rémunérée(s) ? »

1 = pas du tout ; 5 = entièrement

Par niveau – moyenne – Etudiant-e-s de la HES-SO à plein temps

3.1.c Conséquences sur les études

Après avoir analysé les motivations des étudiantes et étudiants à exercer une activité rémunérée, l'enquête a également cherché à connaître les conséquences que cette double charge de travail peut avoir sur les études.

Le fait d'exercer une activité rémunérée à côté des études ne semble pas globalement trop peser sur les étudiants pour leur permettre de suivre leur formation. 50% de celles et ceux du domaine Musique et Arts de la scène disent même y trouver une stimulation pour leurs études (réponses 4 et 5 à cette affirmation). Il est probable que ceci est notamment dû au fait que leur activité est très étroitement liée à leurs études. Cette stimulation est moindre dans les autres domaines.

Pour les domaines Design et Arts visuels et Ingénierie et Architecture, ce point est plus nuancé, avec 18% des réponses avec la note 4 ou 5.

Ce sont justement les étudiants en Design et Arts visuels qui sont les plus nombreux à dire qu'ils rencontrent des difficultés à concilier les deux activités (28% répondent par 4 ou 5 à cette question).

	Mon activité rémunérée me stimule dans mes études	J'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important	Difficulté à concilier les deux activités	Mon travail risque de devenir un handicap pour mes études	Je souffre de problèmes de santé à cause de cette double charge	Les études ne constituent plus qu'une activité secondaire
Design et Arts visuels	2.2	2.3	2.6	2.2	1.7	1.4
Economie et Services	2.5	2.6	2.1	1.9	1.6	1.5
Ingénierie et Architecture	2.2	2.4	2.2	1.9	1.5	1.3
Musique et Arts de la scène	3.4	2.9	2.1	1.6	1.6	1.4
Santé	2.5	2.5	2.1	2.0	1.6	1.3
Travail social	2.6	2.5	2.2	1.9	1.7	1.6
Total HES-SO	2.5	2.5	2.2	1.9	1.6	1.4

Figure 19: Réponses à la question « votre activité rémunérée a-t-elle des conséquences sur vos études ? »

1 = pas du tout ; 5 = entièrement

Par domaine – moyenne – Etudiant-e-s de la HES-SO à plein temps

3.1.d Pour quelles raisons ne pas avoir exercé d'activité rémunérée

En interrogeant les étudiantes et étudiants qui disent ne pas avoir exercé d'activité rémunérée pendant les 12 derniers mois, la raison principale évoquée est celle de la charge d'études (pour 72% des personnes concernées) ; suit le fait que cela n'est pas une nécessité financière pour eux (32%). Finalement, 20% d'entre eux affirment avoir essayé de trouver sans succès une activité lucrative.

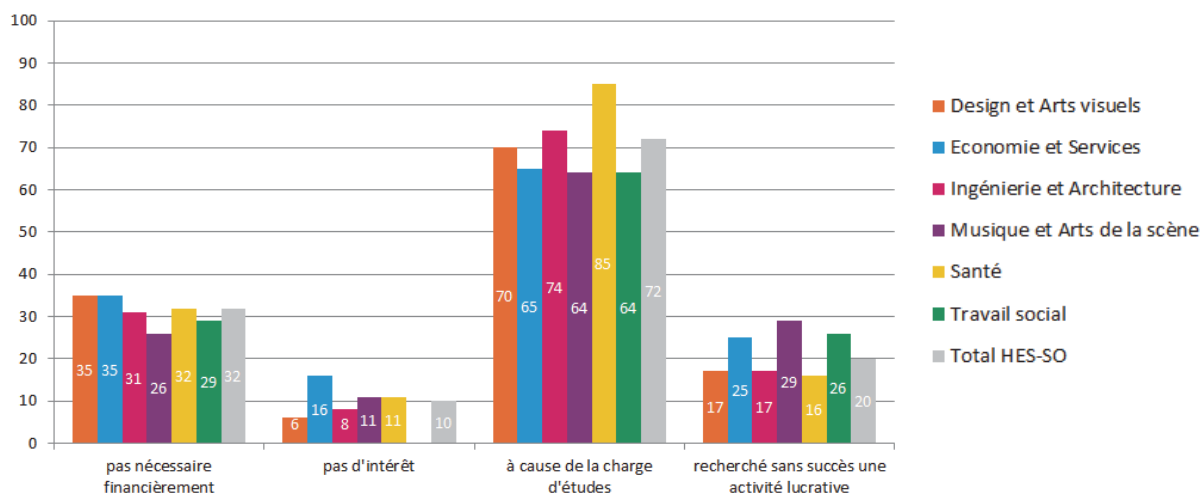


Figure 20 : Réponses à la question « pour quelles raisons n'avez vous pas exercé d'activité rémunérée pendant les 12 derniers mois »

% d'étudiant-e-s qui ont répondu « oui » aux différentes raisons proposées

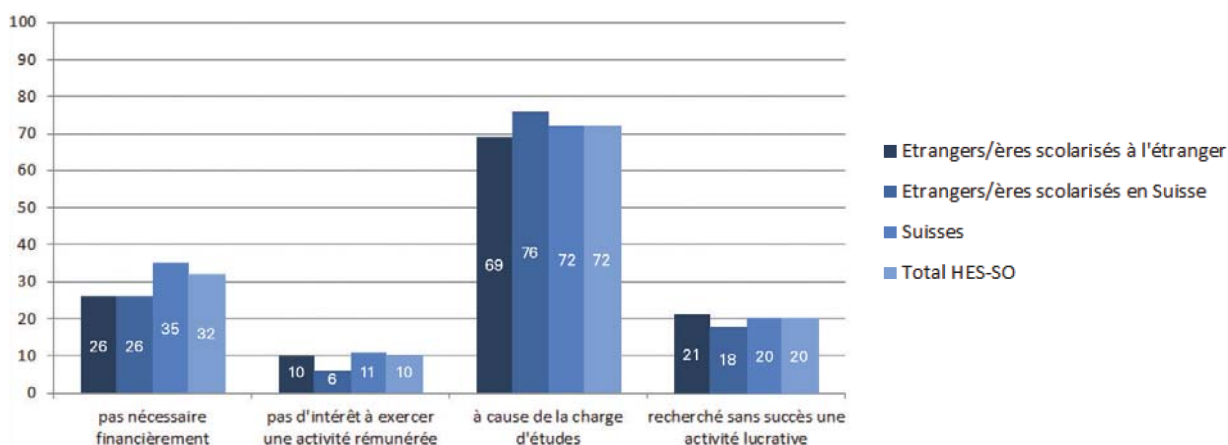


Figure 21 : Réponses à la question « pour quelles raisons n'avez vous pas exercé d'activité rémunérée pendant les 12 derniers mois »

% d'étudiant-e-s qui ont répondu « oui » aux différentes raisons proposées

Par nationalité et lieu de scolarisation

3.2. Bourses et prêts

3.2.a Pourcentage d'étudiant-e-s qui touchent un prêt ou une bourse

Seuls 16% des étudiants et étudiantes touchent une bourse. Ce pourcentage est plus élevé pour les étudiants étrangers scolarisés en Suisse (23.5%), ce qui peut probablement s'expliquer par les origines généralement plus modestes des étudiants issus de l'immigration. Ce taux de 16% est toutefois plus élevé que la moyenne suisse, qui se situe à 13%, aussi bien pour les personnes interrogées des HES, des HEP que des HEU.

Avec un taux de près de 22%, ce sont les étudiants des domaines Musique et Arts de la scène, ainsi que Santé qui bénéficient le plus de bourses. A l'inverse, ceux des domaines Economie et Services, ainsi que Travail social sont ceux à qui ces aides sont le moins souvent accordées (14%). Pour ces deux domaines, la proportion des étudiantes et étudiants en emploi explique sans doute ce pourcentage en dessous de la moyenne. En effet, le taux « en emploi » au bénéfice d'une bourse tombe à moins de 4%. Il est donc quasiment impossible pour ces derniers de prétendre à ce type d'aide.

Ces taux sont toutefois à nuancer, car environ 3% des personnes interrogées attendaient encore une réponse à leurs demandes au moment de l'enquête.

Seuls 2% des étudiants et étudiantes bénéficient d'un soutien de l'employeur ou de l'ex-employeur. Ces derniers ne privilégient pas les hommes par rapport aux femmes lorsqu'ils accordent leur soutien. Par contre, les étudiants de nationalité suisse bénéficient plus souvent d'aide de la part de leur employeur que celles et ceux de nationalité étrangère. La proportion d'étudiants bénéficiant de l'aide de l'employeur augmente assez fortement avec l'âge, en lien avec le fait que la proportion « en emploi » augmente également avec l'âge. En effet, la quasi totalité des étudiantes et étudiants qui peuvent compter sur un soutien de leur employeur ou ex-employeur suivent des études en cours d'emploi. Les études semblent en fin de compte rester une affaire privée dans laquelle l'employeur s'implique très peu.

Avoir recours à un prêt des pouvoirs publics ou d'une institution à but non lucratif pour financer ses études est une pratique très marginale, seuls 2% utilisent cette possibilité, avec un taux très légèrement plus élevé pour les étudiants étrangers scolarisés en Suisse. Ce taux augmente également pour les plus de 30 ans.

Globalement, plus de trois quarts des étudiantes et étudiants ne bénéficient d'aucune aide pour leurs études. Ce taux tombe à moins de 70% pour les étudiants étrangers scolarisés en Suisse, en raison de leurs origines familiales souvent plus modestes et ce sont ceux « en emploi » qui bénéficient le moins d'aides, excepté celle accordée par l'employeur.

3.2.b Raisons de refus de prêt / bourse et conséquences

Sauf pour le domaine Musique et Arts de la scène, le motif de refus le plus fréquent est la situation financière des parents ou du partenaire (plus de 50% pour le domaine Design et Arts visuels et plus de 75% pour les autres domaines). Les domaines Musique et Arts de la scène ainsi que Design et Arts visuels mentionnent également comme raisons de refus le lieu de résidence principale à l'étranger, l'âge ou le fait que le permis de séjour ne le permette pas.

Pour l'ensemble des étudiants et étudiantes, les conséquences de ces refus sont principalement la dépendance financière vis à vis des parents (60%). En deuxième position vient le fait de devoir consacrer plus de temps pour les activités rémunérées (54%). Pour les étudiants étrangers scolarisés en Suisse et ceux « en emploi », ce taux monte même à plus de 65%. 23% des personnes interrogées mentionnent encore avoir dû emprunter de l'argent à la famille. Ce sont les étudiantes et étudiants étrangers scolarisés en Suisse qui ont le moins recours à ces emprunts dans le cadre familial. Les étudiantes et étudiants étrangers scolarisés à l'étranger sont quant à eux beaucoup plus dépendants de leurs familles.

5% des étudiants disent que ce refus n'a pas de conséquences et à l'autre extrême également 5% des étudiants envisagent de mettre un terme à leurs études. Ce taux de risque d'abandon est plus élevé dans les domaines des arts où il atteint 11% en Musique et Arts de la scène et 15% en Design et Arts visuels. A l'inverse, moins de 2% des étudiantes et étudiants étrangers scolarisés en Suisse disent avoir envisagé l'abandon de leurs études, alors que ce sont eux qui peuvent le moins compter sur un soutien financier de leur famille. De plus, parmi cette catégorie personne n'a contracté un emprunt bancaire. Leurs origines modestes peuvent être une source de motivation à continuer malgré d'éventuelles difficultés financières, afin d'avoir une meilleure situation que leurs parents lorsqu'ils seront dans la vie active.

Les étudiantes et étudiants étrangers scolarisés en Suisse sont plus nombreux que les Suisses et étrangers scolarisés à l'étranger à avoir choisi, comme conséquences, de se tourner vers des études en emploi. Les étudiants en emploi sont en effet moins dépendants financièrement de leurs parents (23% contre 67% d'étudiants plein temps). Par contre, ils doivent consacrer d'avantage de temps aux activités rémunérées (67% contre 52% pour le plein-temps) et par conséquent, le risque de voir la durée des études augmenter est plus important chez ceux « en emploi » (29% contre 9% pour le plein-temps).

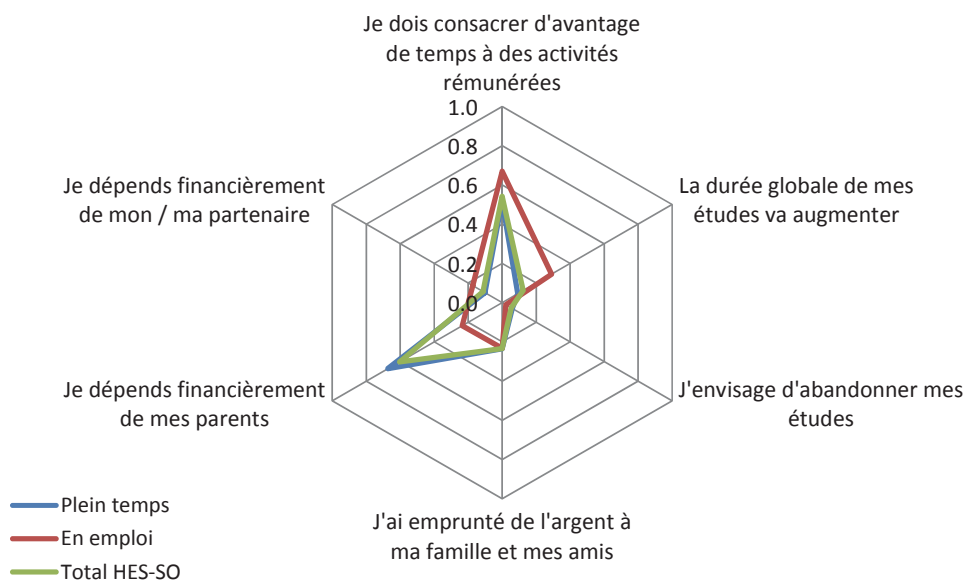


Figure 22 : Conséquence du refus d'une bourse pour les étudiant-e-s selon le mode d'enseignement

En cas de refus de bourses ou de prêts, souvent lié à la situation financière des parents, la principale conséquence est la dépendance financière vis à vis des parents, ce qui est un « moindre mal ». Seule une petite minorité envisage l'arrêt des études. Les études en emploi sont également une alternative, permettant de concilier activité rémunérée et études.

3.3. Charges de travail, études et activités professionnelles

La charge de travail est un sujet très sensible pour les étudiantes et étudiants, autant que pour l'ensemble de la communauté académique. En effet, il convient de s'assurer que celle-ci est la mieux répartie possible afin d'éviter de prolonger trop les études ou de les placer en situation d'échec. Par ailleurs, pour nombre d'entre eux, il est important de trouver le juste équilibre entre le temps consacré aux études et celui investi dans des activités professionnelles.

De manière générale, on constate que la majorité d'entre eux trouvent que le temps consacré tant aux études qu'au travail est bien proportionné. On peut relever quelques éléments intéressants :

- Globalement les « plein-temps » souhaiteraient consacrer plus de temps aux activités professionnelles alors que ceux en emploi souhaiteraient avoir plus de temps pour les études.
- En considérant la répartition par classe d'âge, on observe qu'avec les années les personnes interrogées souhaiteraient disposer de plus de temps pour les études. Cela est probablement dû à la place de l'activité professionnelle qui ne libère pas assez de temps pour les études.

3.3.a Semaine type de l'étudiant-e

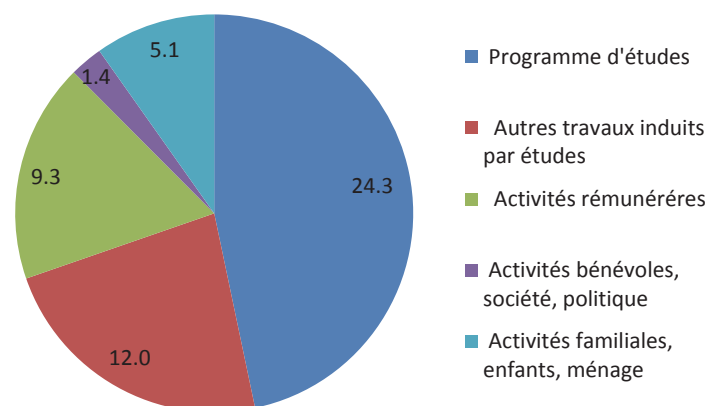


Figure 23 : Semaine type des étudiant-e-s (plein temps et en emploi), en heure.

La semaine type est assez généralement partagée avec quelques distinctions intéressantes à relever :

- Au sein de la HES-SO, la semaine de travail (sans les heures familiales et bénévoles) est en moyenne de 45,5 heures contre 43,6 heures en moyenne suisse (HEU, HES et HEP confondues). Nous sommes dans une charge importante par semaine si on prend le standard suisse de 42 heures. On voit d'ailleurs que ce nombre d'heures a tendance à augmenter avec l'âge où la part de l'activité rémunérée devient plus importante. La tranche d'âge « jusqu'à 20 ans » travaille 43.95 heures, alors que les plus de 35 ans 48.05 heures. Par domaine, on constate que les étudiants du domaine Design et Arts visuels ont une semaine estimée à 51.55 heures alors qu'à l'autre extrême le domaine Musique et Arts de la scène est sous la barre des 42 heures. On constate donc un spectre différent de la représentation du travail, alors même que le domaine Musique et Arts de la scène comporte une part de travail personnel très importante.
- La part de travail hors programmes d'études est perçue comme plus importante dans le domaine Musique et Arts de la scène, alors que la part du programme d'études est la plus faible de tous les domaines. On trouve ici une forte dimension du travail personnel comme dans les études en Design et Arts visuels.
- La part de travail hors programmes d'études est plus importante en Master qu'en Bachelor. Ceci correspond effectivement à l'évolution vers plus d'autonomie dans les études.
- On constate aussi que plus les étudiant-e-s sont âgé-e-s, plus la part des études diminue au profit des activités rémunérées ou des activités familiales.

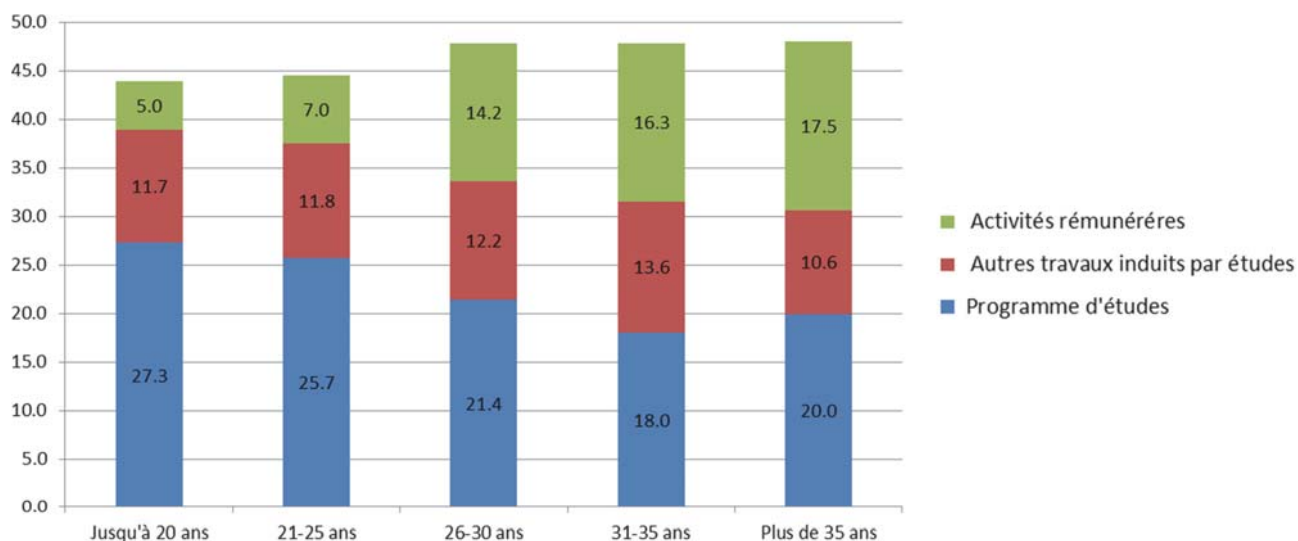


Figure 24 : Semaine type par classe d'âge, en heures

3.4. Conséquences de la prise en charge des enfants

Sur ce point, les données sont peu exploitables en raison d'un nombre de réponses trop faible et donc non représentatif. La donnée la plus intéressante est de relever que le public le plus touché par la difficulté de la prise en charge des enfants est plutôt masculin (22% contre 13% pour les femmes). Malheureusement, nous ne pouvons vraiment recroiser cette information avec la dimension âge ou domaine pour en tirer une conclusion valable ou dresser un bilan effectif.

3.5. Santé, handicap et soutien

Si, globalement, la plupart des étudiantes et étudiants se sentent en bonne santé, on relève que plus d'un quart déclare souffrir de problèmes tels que des maladies chroniques (7.26%), des problèmes psychiques (5.07%), des difficultés à marcher (1.18%), des difficultés à voir et à entendre (2.66%), des difficultés d'apprentissage (2.61%) ainsi que d'autres problèmes (16.48%). Dans une proportion supérieure aux autres domaines, les étudiants du domaine Musique et Arts de la scène déclarent rencontrer des difficultés à voir et à entendre. Il est probable que les étudiant-e-s de ce domaine aient des exigences plus élevées que les autres quant à leur vue et à leur ouïe. Il est donc envisageable que des problèmes mineurs, voire inexistantes soient amplifiés de manière subjective.

D'une manière générale, le critère de l'âge est clairement corrélé avec le fait de déclarer un problème de santé ou non. Cette proportion est assez faible chez les moins de 20 ans pour doubler chez les plus de 35 ans.

Si les étudiants n'indiquent pas ressentir de fortes limitations à leur activités en raison de leur santé, il convient néanmoins de relever que 18.5% se sentent limités dans leurs activités quotidiennes en raison de problèmes de santé (2% fortement limités et 16.5% limités, mais pas fortement). Ce poids passe à 17% dans les études (dont 2.5% fortement limités) et est particulièrement élevé dans les domaines artistiques (plus de 22%) et dans le Travail social (plus de 18%).

De manière plus sensible, les étudiantes et étudiants sont très partagés en termes de mesure de soutien où seulement 12,81% déclarent en bénéficier et où 41,63% déclarent ne pas en bénéficier, mais seraient intéressés. Ici, des démarches avec « HES-SO Sans obstacle » pour améliorer notamment l'information et la prise en compte des problèmes de santé pouvant limiter les études sont très importantes. Une attention particulière sur ce problème global serait une nécessité.

4. CONCLUSION

En comparant les résultats de la présente enquête à ceux de 2009, on relève en premier lieu une certaine permanence des réponses et une stabilité de la perception des étudiants quant à leur situation socio-économique. Cette enquête permet aussi d'établir de nouveaux jalons sur des dimensions qui n'existaient pas jusqu'alors [santé, handicap par exemple].

En augmentant l'échantillon de la HES-SO, la prise en compte de la dimension domaine a été rendue possible. A l'analyse, il nous apparaît que cette dernière est effectivement la bonne afin d'avoir une vision proche d'une certaine réalité de la situation des étudiants d'un domaine à l'autre. Tout au long de l'enquête, on s'aperçoit qu'il existe des différences de motivation et de situation sociale. Par ailleurs, la dimension domaine complète de manière intéressante les dimensions « âge » et « sexe ».

A l'instar de l'enquête 2009 et comme relevé à plusieurs passages du présent rapport, l'interprétation de certains résultats se heurte à l'incertitude de la compréhension que les étudiantes et étudiants ont de l'appellation de « haute école ». En effet, celle-ci est identifiée par certains à leur haute école-site de formation et par d'autres à la HES-SO dans son ensemble. Cette situation amène certaines réserves sur les interprétations possibles.

Nous pouvons relever la satisfaction globale des étudiantes et étudiants pour leurs formations et ceci est d'autant plus important qu'ils ont fait le choix de leur filière par un intérêt disciplinaire marqué. Egalement, nous pouvons réaffirmer le rôle d'ascenseur social des formations HES comme en 2009. Ceci est d'autant plus marqué que les Universités attirent un public toujours plus fortement provenant de familles universitaires.

Finalement, ce rapport permet de préparer quelques préconisations en termes d'actions à mener, notamment sur l'information dispensée aux étudiants quant aux possibilités de bourses, de mobilité ou d'accompagnement de la prise en charge d'un handicap. Sur ce dernier point, il est à relever qu'ils sont nombreux à déclarer des problèmes de santé sans aide, une action spécifique à ce niveau serait sans nul doute utile.

5. NOTES EXPLICATIVES

La population de base de l'enquête correspond à la population estudiantine de la HES-SO immatriculée au semestre d'automne 2012 en niveau diplôme HES, Bachelor et Master. Celles et ceux ayant terminé ou arrêté les études entre ce moment là et la période de l'enquête (mars 2013) ont été sortis de l'échantillon. Les étudiantes et étudiants en formation continue ne sont pas concernés par cette étude.

Tous les chiffres présentant les résultats au niveau suisse (HES, HEP et HEU) ont été fournis par l'Office fédéral de la statistique, section Système de formation, responsable du projet d'enquête Situation sociale et économique des étudiants.

Les Ecoles polytechniques sont prises en compte dans les Hautes écoles universitaires (HEU).

Les analyses basées sur les activités rémunérées pendant les études ne tiennent pas compte des étudiants qui effectuent leur formation en cours d'emploi qui ont par définition déjà une activité salariée.

Définition : activité rémunérée

Sont pris en compte les activités rémunérées au cours des 12 mois précédents l'enquête, durant les périodes de cours ou les vacances, y compris les stages rémunérés et l'assistantat.

Définition : Niveau de formation le plus élevé des parents

Le niveau de formation le plus élevé des parents est divisé en cinq catégories :

- Pas de formation post-obligatoire : les parents n'ont accompli que la scolarité obligatoire.
- Secondaire 2 - Formation professionnelle : formation professionnelle initiale (apprentissage ou école professionnelle).
- Secondaire 2 - Formation générale : gymnase ou autre école générale d'une durée d'au moins deux ans
- Formation professionnelle supérieure : Formation d'au moins deux ans après la formation professionnelle initiale.
- Haute école : comprend les diplômes des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques¹

¹ Source : Provenance des étudiantes et étudiants des hautes écoles suisses, OFS, 2014

